

Bulletin Numismatique

Janvier 2018

Éditeur : cgb.fr • 36 rue Vivienne 75002 Paris • Directeur de la Publication : Joël CORNU
Infographie : Emilie BOUVIER • Hébergement : OVH • 2 rue Kellermann 59100 Roubaix
Ne peut être vendu • ISSN : 1769-7034 • Version pdf • contact : presse@cgb.fr

cgb.fr

SOMMAIRE

- 3 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 4-6 DÉPOSER / VENDRE
AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS
- 7 NOUVELLES DE LA SÉNA
- 8 LES BOURSES
- 9 INTERNET AUCTION JANVIER 2018
- 10-11 LIVE AUCTION BILLETS JANVIER 2018
- 12-13 LE COIN DU LIBRAIRE
HANDBOOK OF GREEK COINAGE SERIES,
VOLUME 3
- 14 LE COIN DU LIBRAIRE
CATALOGUE DES MONNAIES ROMAINES
- 15 ROME 49
PREMIER CATALOGUE DE L'ANNÉE 2018
- 16 BILLETS 80
- 17 COLLECTIONS DE MONNAIES GAULOISES
EN BOUTIQUE...
- 18-19 MONNAIES ROYALES INÉDITES
- 20-26 LE CONCOURS POUR L'EFFIGIE DE LOUIS XVIII
- 28-31 LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE
MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE
ET AUTRES DANS LE MONDE
(SUITE DES MISES À JOUR)
- 32-33 MÉDAILLES DE L'ATELIER DU GRAVEUR MICHAUT...
- 34-35 MÉDAILLES JUDAÏQUES DE 1827 PAR J.-J. BARRE...
- 36 FOCUS SUR UNE MÉDAILLE ;
LA JOURNÉE DU POILU...
- 37 LE BILLET AU FIL... DU TEMPS PASSÉ
- 38 LES TRÉSORS DE LA LIVE AUCTION
OU LES 7 BILLETS INCONTOUNABLES
DU TRÉSOR POUR BIEN DÉBUTER L'ANNÉE 2018 !
- 40-41 L'ORIGINE D'UNE VIGNETTE
DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE RETROUVÉE !
- 43 NUMISMATIQUE EUROS ET ANTIQUITÉ
- 44 NOS ÉDITIONS

ÉDITO

Pour terminer l'année, et avant de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, il convenait de ramener à la raison certains collectionneurs transportés par la magie de Noël ! Nous recevons régulièrement des mails qui nous signalent des utilisations frauduleuses de nos images, des arnaques en tout genre, ou tout simplement des annonces dont le but manifeste est d'abuser les collectionneurs parfois crédules. C'est ainsi que nous sommes tombés sur différentes annonces dont la suivante : <https://www.ebay.fr/itm/1-Francis-Semeuse-Annee-1914-C-ca-stelsarrasin/253286951729?hash=item3af9142b31:g:qFYAAOSwdjdZ~GYf> Peut-il exister raisonnablement une 1 franc Semeuse 1914 C en achat direct à 12 € ? En voici un exemplaire signalé par un collectionneur agacé par la prolifération des copies de monnaies modernes en vente sur Internet. Il nous semblait nécessaire de relayer l'information sur notre blog et au travers de cet éditto dans le but d'avertir et de prévenir les collectionneurs de monnaies modernes françaises. Tout d'abord, il nous paraît utile de rappeler qu'il n'est pas possible d'envisager une collection sans une solide culture numismatique. L'adage « acheter le livre avant d'acheter la monnaie ou le billet » reste la base de départ de toute collection. En effet, la constitution d'une collection passe nécessairement dans un premier temps par l'acquisition d'une solide bibliothèque numismatique et par la consultation régulière des archives de ventes proposées par les numismates professionnels. L'achat de la première monnaie ne vient que dans un second temps, lorsque le collectionneur s'est familiarisé avec les cotes. Une simple consultation du site du e-franc permet à tout un chacun de se rendre compte que la cote d'une 1 franc Semeuse 1914 C est de 550 € en TTB45. Si certains marchands ou collectionneurs arrivent certes à trouver d'excellentes monnaies noyées dans un lot payé à bas prix, il est en revanche impossible de trouver à la vente une monnaie bien classée, bien répertoriée mais au 45° de sa cote ! Je sais que Noël approche mais ce n'est pas une raison suffisante pour croire de nouveau au Père Noël ! Par ailleurs, ce type de pratique conduira inévitablement à retrouver ces copies dans les plateaux de marchands n'ayant pas fait toutes les vérifications nécessaires. À ce titre, la mention COPIE devrait être ajoutée systématiquement sur ce type d'articles mis en vente. Afin que le plaisir de collectionner perdure, nous devons tous, aussi bien numismates professionnels que collectionneurs amateurs ou confirmés, faire preuve de vigilance et de pédagogie ! Cela étant dit, toute l'équipe de CGB Numismatique Paris vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année, un joyeux Noël et un excellent réveillon !

Joël CORNU



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

Archives départementales et patrimoine du Cher - ADF - Acsearch - The Banknote book - Bidinside - Olivier CHARLET - Arnaud CLAIRE - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - Delcampe - Geri - Samuel GOUET - Olivier GOULON Numismatique - The Handbook of Greek Coinage Series - Heritage - l'Histoire par l'Image - Yves JEREMIE - François JOYAU - Marielle LEBLANC - MAHJ - Numisbids - NumisCorner - papier-monnaie.com - The Portable Antiquities Scheme - POCOS - Gerd-Liwe PLUSKAT 9 - Laurent SCHMITT - Stack's Bowers - Sixbid - Henri TERISSE - Philippe THERET - Claire VANDERWINCK - François VIRECOULON - Wikipedia

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse électronique à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html.

Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros précédents sont en ligne sur le site [cgb.fr](http://www.cgb.fr) et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>. L'intégralité des informations et des images antérieures contenues dans les BN est strictement réservée et interdite de reproduction mais la duplication d'un BN dans sa totalité est possible et recommandée.

HERITAGE AUCTIONS

VOICI UNE SÉLECTION DE NOTRE VENTE DE JANVIER 2018
QUI SE DÉROULERA À NEW YORK,
METTEZ VOS PIÈCES DANS NOTRE PROCHAINE VENTE !



Contact au Pays-Bas : Heritage Auctions Europe
Jacco Scheper : jaccos@ha.com - Tél. 0031-627-291122

Contact en France :
Compagnie-de-la-bourse@wanadoo.fr
Tél. Paris 01 44 50 13 31

www.ha.com DALLAS - USA



ESSENTIEL !!!

Sur chaque fiche des archives et de la boutique, vous trouvez la mention :

! Signaler une erreur

? Poser une question

Malgré le soin que nous y apportons, nous savons que sur 300 000 fiches, quelques erreurs et fautes de frappe se sont inévitablement glissées ici et là. Votre aide nous est précieuse pour les débusquer et les corriger. Alors n'hésitez pas à nous les signaler lorsque vous en apercevez une au fil de vos lectures. Votre contribution améliore la qualité du site, qui est aussi votre site. Tous les utilisateurs vous remercient par avance de votre participation !

LES VENTES À VENIR DE CGB.FR

Cgb.fr propose désormais sur son site un agenda des toutes prochaines ventes. Grâce à cette nouvelle page, collectionneurs et professionnels pourront s'organiser à l'avance afin d'ajuster les dépôts aux différentes ventes prévues. Vous trouverez dans l'onglet LIVE AUCTION, deux agendas. Le premier destiné aux ventes MONNAIES, le second aux ventes BILLETS.

http://www.cgb.fr/live_auctions.html

Accès direct aux prochaines ventes

MONNAIES :

cliquez ici

Accès direct aux prochaines ventes

BILLETS :

cliquez ici

COMPTOIR DES MONNAIES ÉVOLUE ET DEVIENT NUMISCORNER.COM

OFFRE RÉSERVÉE AUX LECTEURS
DU BULLETIN NUMISMATIQUE

5%

de réduction immédiate
à valoir sur l'ensemble du catalogue internet

WWW.NUMISCORNER.COM

* Code à renseigner lors de votre achat en ligne. Offre non cumulable.

VOTRE CODE AVANTAGE* :

NUMISBN

NUMISCORNER.COM,
C'EST PLUS DE 130 000 MONNAIES,
BILLETS, JETONS ET MÉDAILLES.



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

C'est décidé, vous vendez ou vous séparez de votre collection ou de celle de votre grand-oncle ou arrière-grand-père ! L'équipe de spécialistes de CGB Numismatique Paris est à votre service pour vous accompagner et faciliter vos démarches. Installée rue Vivienne à Paris depuis 1988, l'équipe de CGB Numismatique Paris est spécialisée dans la vente des monnaies, médailles, jetons et billets de collection de toutes périodes historiques et zones géographiques.

Deux solutions vous seront alors proposées par notre équipe : l'achat direct ou le dépôt-vente. Les cas des ensembles complets, trésors et découvertes fortuites sont eux traités à part. Concernant les trésors, consultez la section du site [www.Cgb.fr](http://www.cgb.fr) qui y est consacrée : <http://www.cgb.fr/tresors.html>.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Vous souhaitez déposer/vendre des monnaies, médailles, jetons et billets ? Rien de plus simple. Il vous suffit de prendre contact avec l'un de nos numismates :

- par courriel (contact@cgb.fr) en joignant si possible à votre envoi une liste non exhaustive de vos monnaies, médailles, jetons, billets ainsi que quelques photos/scans représentatifs de votre collection.
- en prenant rendez-vous par téléphone au 01 40 26 42 97. Nous vous conseillons vivement de prendre rendez-vous avant de vous déplacer en notre comptoir Parisien (situé au 36 rue Vivienne dans le 2^e arrondissement de Paris) avec le ou les numismates en charge de la période de votre collection.
- en venant à notre rencontre lors des salons numismatiques auxquels les spécialistes de CGB Numismatique Paris participent. La liste complète de ces événements est disponible ici : http://www.cgb.fr/salons_numismatiques.htm.

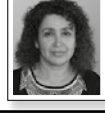
Dans des cas très spécifiques, nous sommes susceptibles de nous déplacer directement auprès des particuliers ou professionnels afin d'effectuer l'inventaire de leur collection.

DÉPÔT-VENTE

CGB Numismatique Paris met à la disposition des personnes qui souhaiteraient déposer leurs monnaies, médailles, jetons et billets trois solutions de vente différentes :

- à prix fixe sur les différentes boutiques en ligne du site www.cgb.fr avec possibilité d'intégration dans un catalogue papier de vente à prix marqués. Seuil minimum de valeur des monnaies, médailles, jetons et billets : 150 € par article.
- en INTERNET AUCTION pour les monnaies, médailles, jetons et billets de valeur intermédiaire. Durée de la vente trois semaines, uniquement sur internet (www.cgb.fr), avec une clôture Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Valeur minimale des monnaies, médailles, jetons et billets mis en vente : 250 €.
- en LIVE AUCTION. Vente sur internet (www.cgb.fr) avec support d'un catalogue papier, s'étalant sur quatre semaines et clôturant par une phase finale dynamique, la Live (ordres en direct le jour de la clôture de la vente à partir de 14h00). Vente réservée aux monnaies, médailles, jetons et billets estimés à 500 € minimum. Les monnaies, médailles, jetons font l'objet d'un catalogue spécifique, de même pour les billets de collection.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS NUMISMATIQUES

	Joël CORNU P.D.G de CGB Numismatique Paris Monnaies modernes françaises - Jetons j.cornu@cgb.fr
	Matthieu DESSERTINE Responsable de l'organisation des ventes Département monnaies du monde m.dessertine@cgb.fr
	Laurent SCHMITT Département antiques (grecques, romaines, provinciales, byzantines) schmitt@cgb.fr
	Nicolas PARISOT Département antiques (romaines, provinciales, grecques, byzantines) nicolas@cgb.fr
	Samuel GOUET Département gauloises et mérovingiennes – médailles samuel@cgb.fr
	Arnaud CLAIRAND Département royales françaises (carolingiennes, féodales, royales) clairand@cgb.fr
	Alice JUILLARD Département royales françaises (royales) alice@cgb.fr
	Laurent VOITEL Département monnaies modernes françaises laurent.voitel@cgb.fr
	Benoît BROCHET Département monnaies modernes françaises benoit@cgb.fr
	Laurent COMPAROT Département monnaies du monde et des anciennes colonies françaises laurent.comparot@cgb.fr
	Jean-Marc DESSAL Responsable du département billets jm.dessal@cgb.fr
	Claire VANDERVINCK Billets france / monde Organisation des ventes et des catalogues à prix marqués claire@cgb.fr
	Agnès ANIOR Billets france / monde agnes@cgb.fr
	Fabienne RAMOS Billets france / monde fabienne@cgb.fr

DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

UNE GESTION PERSONNALISÉE ET SÉCURISÉE



RÈGLEMENT PAR CHÈQUE OU VIREMENT



OU



VIREMENT BANCAIRE

0

**FRAIS DEMANDÉS
LORS DE LA MISE
EN VENTE**

UNE EXPOSITION OPTIMALE DES OBJETS MIS EN VENTE

- Ventes (e-auctions hebdomadaires, Internet Auction et Live Auction) en ligne sur les plates-formes de vente internationales : [Numisbid](#), [Sixbid](#), [Bidinside](#).



- Valorisation de vos monnaies, médailles, jetons et billets sur notre site internet www.cgb.fr auprès de la communauté des collectionneurs via les mailing listes (newsletters) envoyées quotidiennement.

- Accès à une clientèle de collectionneurs au niveau mondial : site Cgb.fr accessible en sept langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, russe et chinois), catalogues à prix marqués et ventes Live Auction traduits en anglais, présence de CGB Numismatique Paris lors des plus grands salons internationaux (Berlin, Kuala Lumpur, Hong Kong, Maastricht, Moscou, Munich, New York, Paris, Tokyo...).

- Consultation des monnaies, billets, jetons et médailles disponibles sans limite de temps dans les archives de CGB Numismatique Paris et sur les sites de référencement de vente comme [AcSearch](#).

CGB ÉTAIT PRÉSENT À



DÉPOSER / VENDRE AVEC CGB NUMISMATIQUE PARIS

CALENDRIER DES VENTES DU PREMIER SEMESTRE 2018



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION MONNAIES

(Antiques, Féodales, Royales, Modernes françaises, Monde, Jetons, Médailles)

Internet Auction janvier 2018 Date limite des dépôts : mercredi 27 décembre 2017	date de clôture : mardi 30 janvier 2018 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction mars 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 6 janvier 2018	date de clôture : mardi 6 mars 2018 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction avril 2018 Date limite des dépôts : lundi 5 mars 2018	date de clôture : mardi 10 avril 2018 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction juin 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : samedi 7 avril 2018	date de clôture : mardi 5 juin 2018 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction juillet 2018 Date limite des dépôts : lundi 25 juin 2018	date de clôture : mardi 31 juillet 2018 à partir de 14:00 (Paris)



VENTES INTERNET AUCTION ET LIVE AUCTION PAPIER-MONNAIE

(Billets France, Monde, Anciennes colonies françaises et Dom-Tom)

Live Auction janvier 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 27 octobre 2017	date de clôture : mardi 2 janvier 2018 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction février 2018 VENTE SPÉCIALE DELACROIX	dates de clôture : du 27 au 28 février 2018 (clôture sur 2 jours)
Live Auction avril 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 9 février 2018	date de clôture : mardi 17 avril 2018 à partir de 14:00 (Paris)
Internet Auction mai 2018 Date limite des dépôts : vendredi 20 avril 2018	date de clôture : mardi 29 mai 2018 à partir de 14:00 (Paris)
Live Auction juillet 2018 <i>(avec support de catalogue papier)</i> Date limite des dépôts : vendredi 27 avril 2018	date de clôture : mardi 3 juillet 2018 à partir de 14:00 (Paris)

Ce mois-ci, la Séna vous invite à la Maison de la vie associative et citoyenne (ancien nom de la Maison des associations) du 1^{er} arrondissement, 5 bis rue du Louvre (métro Louvre-Rivoli) le vendredi 12 janvier 2018 à 18 heures précises. M. François Joyaux, professeur émérite de civilisation de l'Asie de l'Est à l'institut national des langues et civilisations orientales et actuel Président de l'Association de Numismatique Asiatique (ANA), aura le plaisir de nous présenter la conférence suivante :

MONNAIES ET NUMISMATES D'INDOCHINE FRANÇAISE

Ce thème constitue un champ d'étude assez vaste et divers. En effet, il concerne tout à la fois les monnaies proprement coloniales, de la sapèque frappée à la piastre de commerce, mais aussi les monnaies annamites fondues ou frappées durant la même période, du laiton de la sapèque à l'or des monnaies de présentation. De même, les numismates, durant ces années de colonisation, furent nombreux et très divers, eux aussi : fonctionnaires, militaires, missionnaires. Plutôt qu'une présentation détaillée de toutes ces monnaies et de tous ces numismates, nous avons choisi de présenter un seul de ces derniers, à savoir René Mercier (1886-1974). Il a l'avantage

d'être significatif de ces monnayages et de cette période à de nombreux points de vue. En effet, il fut tout à la fois graveur de médailles pour l'Indochine, collectionneur de monnaies annamites et graveur de monnaies coloniales. De plus, il travailla durant des années où le contexte était très différent : monnayage impérial jusqu'en 1933, puis monnaies du régime de Vichy en Indochine, et finalement monnayage de la fin de la guerre et de l'apparition du Viêtminh en 1945. Enfin, il se trouve que nous possédons une grande partie de sa collection, ce qui, mieux que des photographies, permettra une présentation plus vivante du sujet.



Cette conférence sera suivie de la cérémonie des vœux.

1,316,227 objects within 838,356 records

The Portable Antiquities Scheme

Home Contacts Get involved Conservation **Database** News & reports Treasure Research Photos Blogs Events

Log in | Register

All images
All artefacts & coins
Search database
Reference works cited
Numismatics
Hoards
Controlled vocabulary
Rallies

Home » Database

Welcome to the Scheme's database

What/Where/When search

Find number:
 What:
 When:
 Where:

Search!

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2018

JANVIER

2 Paris (75) (B) Clôture de la LIVE AUCTION PAPIER MONNAIE janvier

6 Paris (75) Réunion de la SFN

7 Taverny (95) (N)

7 Bad Kreuznach (D) (N)

11/14 New York (USA) (N)

12 Paris (75) (N) Réunion de la SENA

13 Tourcoing (59) (N) AG des Amis de l'Euro (ADE)

13/14 Modène (I) (N+Ph)

14 Dombasle-sur-Meurthe (54) (N)

14 Luynes (13) (N)

14 Sainte-Colombe (47) (tc)*

14 Saint-Étienne (42) (N)

21 Plaisance du Touch (31) (tc)*

21 Friedrichshafen (D) (N)

27 Paris (75) (N) AG des Amis du Franc (ADF)

27 Villemomble (93) (tc)

28 Cassargues (30) (tc)*

30 Paris (75) (N) Clôture de l'INTERNET AUCTION MONNAIE Janvier

FÉVRIER

2/4 Berlin (D) World Money Fair

2 Paris (75) Réunion de la SENA

3 Paris (75) Réunion de la SFN

3 Londres (GB) (N)

4 Chevilly-la-Rue (94) (tc)

4 Revel 31) (tc)*

8 Berne (CH) AG de la Société numismatique de Berne

9/10 La Haye (NL) (N)

10 Paris (75) Assemblées Générales de la FFAN et de l'AFEP

10 Paris (75) (B) AFEP

10 Pessac (33) (tc)

10 Bâle (Ch)

11 Argenteuil (95) (N)

11 Aulnay-sous-Bois (93) (tc)

11 Frontignan (34) (tc)

16 Zürich (CH) AG de la Société numismatique de Zürich

17 Dresde (D) (N)

18 Laudun L'Ardoise (30) (tc)

18 Montech (82) (tc)*

18 Strasbourg (67) (N)

18 Dortmund (D)

24 Saint-Sébastien-sur-Loire (44) (tc)

25 Gonesse (95) (tc)

25 Pollestres (66) (N)

25 Martigny (CH) (N)

25 Wittstock (D) (N+Ph)

27/28 Paris (75) (B) Clôture de l'INTERNET AUCTION PAPIER MONNAIE février (Delacroix)

46^e BOURSE INTERNATIONALE DE NEW YORK

Joël Cornu et Nicolas Parisot seront présents à la 46^e bourse internationale de New York (NYINC, New York Internationale Numismatic Convention) du jeudi 11 au dimanche 14 janvier 2018. En raison de la fermeture temporaire du mythique hôtel Waldorf Astoria, le salon se tient désormais au Grand Hyatt Hotel, situé 109 East 42nd Street, New York, NY 10022, entre Park et Lexington Avenues.

La convention de New York est l'événement phare du début d'année après de 115 marchands présents. Le stand de

CGB Numismatique Paris sera le 402. Ne manquez pas de venir nous rendre visite, nous vous réserverons le meilleur accueil.

Accès à l'ensemble de la liste des exposants :

[liste exposants NYINC 2018](#)

Accès au plan du salon : [plan salon NYINC2018](#)

36^e SALON DU PAPIER-MONNAIE

Le traditionnel salon de l'AFEP (Association Française pour l'Étude du Papier-monnaie) de tiendra comme chaque année à l'hôtel Kyriad de Gare de l'Est (75010 Paris). Le salon se tiendra samedi 10 février 2018 et sera suivi le lendemain par la grande bourse d'Argenteuil (95). Le club d'Argenteuil et les membres de l'AFEP s'étant arrangé pour organiser leurs salons sur le même weekend. Vous retrouverez les responsables du département Billets de CGB Numismatique Paris, Jean-Marc Dessal et Fabienne Ramos. N'hésitez pas à venir les rencontrer pour déposer des billets pour une de nos prochaines ou tout simplement échanger avec eux. Yann-Noël Hénon, auteur de l'ouvrage publié aux éditions Cheval-Légers, « Un collectionneur...

un billet ! » sera également présent lors de cet événement incontournable pour tous les collectionneurs de billets !



Highlights

INTERNET AUCTION

Janvier 2018

cgb.fr
numismatique

Clôture le 30 janvier 2018



Lot 462403

THALER DE MURBACH ET LURE

1 500 € / 3 000 €



Lot 468272 - FRANC À CHEVAL DE CHARLES V

800 € / 1 500 €



Lot 415826

5 FRANCS CÉRÈS, II^E RÉPUBLIQUE, 1850 A

400 € / 800 €



Lot 467525

**ÉCU DIT « AU GÉNIE »,
TYPE FRANÇOIS, 1792 A**

380 € / 750 €



Lot 465575

DOUBLE DOPPIE DE RANUCE I^{ER} FARNÈSE

2 500 € / 3 500 €



Lot 468319 - TRIENS À LA CROIX CHRISMÉE

4 500 € / 7 500 €



Lot 466354 - DENIER DE ROBERT II LE PIEUX

280 € / 500 €



Lot 285895 - STATÈRE D'ÉLECTRUM DES VÉNÈTES

700 € / 1 500 €



Lot 468278 - FRANC À PIED DE CHARLES V

650 € / 1 100 €



Lot 46374340 FRANCS OR CHARLES X, 2^E TYPE

1828 A

450 € / 850 €

Highlights

LIVE AUCTION

Janvier 2018

cgb.fr
numismatique

Clôture le mardi 2 janvier 2018



LOT 4180001 - BILLET DE MONOYE, 50 LIVRES
5 000 € / 10 000 €



LOT 4180109 - 5000 FRANCS FLAMENG
7 500 € / 11 000 €



LOT 4180083
500 FRANCS COLBERT, ÉPREUVE
16 000 € / 22 000 €



LOT 4180036 - 20 FRANCS NOIR 1874
2 500 € / 4 200 €



LOT 4180174
50 FRANCS QUENTIN DE LA TOUR, ÉPREUVE
2 000 € / 3 500 €



LOT 4180144 - 5 NF VICTOR HUGO
1 200 € / 2 200 €



LOT 4180188
500 FRANCS RENAISSANCE, ÉPREUVE
6 000 € / 12 000 €



LOT 4180422 - 1000 FRANCS TAHITI, ANNULÉ
600 € / 1 200 €

Highlights

LIVE AUCTION

Janvier 2018

cgb.fr
numismatique

Clôture le mardi 2 janvier 2018



LOT 4180278
100 FRANCS ANTILLES FRANÇAISES
750 € / 1400 €



LOT 4180309 - 500 FRANCS
ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST, MALI 1961
750 € / 1 500 €



LOT 4180341 - 1 FRANC TANGER,
OCCUPATION ESPAGNOLE 1942
800 € / 1 600 €



LOT 4180353
500 FRANCS NOUVELLE CALÉDONIE 1898
6 000 € / 9 000 €



LOT 4180286
1000 YUAN PEOPLES BANK OF CHINA 1949
250 € / 500 €



LOT 4180288 - 5000 FRANCS COMORES
1 400 € / 2 400 €



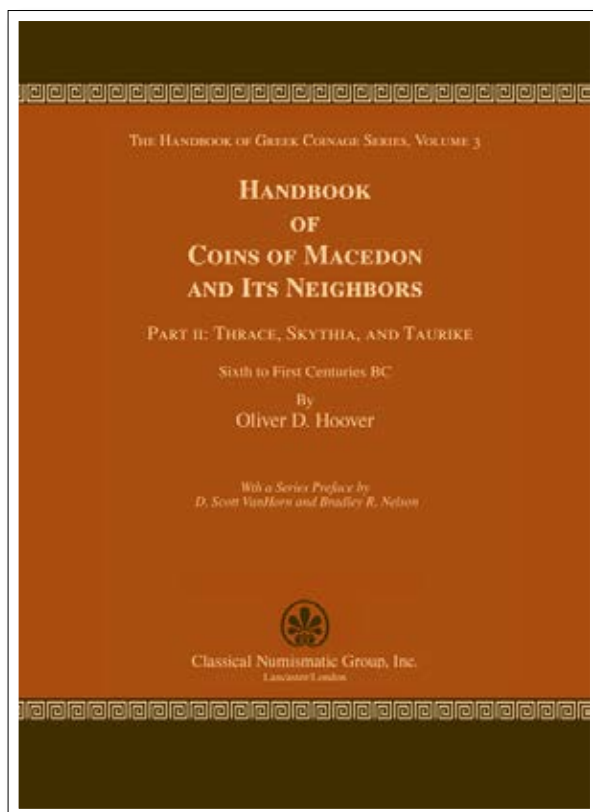
LOT 4180312
1000 MARKKAA FINLANDE 1918
4 500 € / 8 000 €



LOT 4180410 - 1000 FRANCS PHÉNIX
SAINT PIERRE ET MIQUELON, SPÉCIMEN
1 500 € / 3 000 €

LE COIN DU LIBRAIRE

HANDBOOK OF GREEK COINAGE SERIES, VOLUME 3



HOOVER Oliver. D., *Handbook of Greek Coinage Series, Volume 3 - Handbook of Coins of Macedonia and its Neighbors. Part II : Thrace, Skythia and Taurike Sixth to First Centuries BC*, Lancaster/London, 2017, relié cartonné, (14 x 22,3 cm), lxxi + 338 p. ill. n&b (photographies) dans le texte, 912 n° (n° 1201 à 2122). HGCS. 3/2. Code : **Lh50**. Prix : **65€ (+ port 5€)**.

Découvrez le dixième volume de cette nouvelle série, « The Handbook of Greek Coinage Series » destinée à enfin remplacer le « Pozzi » et le « Greek Coins and their values » de David Sear. Cet ouvrage concerne les monnayages de la Thrace, de la Scythie et de la Taurique. Les neuf premiers volumes ont commencé à être publiés depuis 2010. Nous vous rappelons que la série complète comportera au total maintenant au moins quatorze volumes avec cette seconde partie du volume 3 pour la Thrace. Nous vous rappelons que pour le moment sont déjà disponibles dans l'ordre de parution les volumes : 10, 9, 6, 5, 7, 2, 12, 2, 4, 3 Part I et 3 Part II.

L'ouvrage débute par la table des matières (p. III-V), toujours très utile. Les pages d'introduction VII-XLIX sont communes aux neuf premiers ouvrages et nous renvoyons donc notre lecteur à notre compte rendu que nous avons consacré au premier volume sur la Syrie (Lh 42). La préface d'Oliver D. Hoover (p. LI-LII) sert d'introduction à ce nouvel *opus* consacré à la Thrace, la Scythie et la Taurique (Crimée et ses abords). L'auteur nous offre ensuite un résumé historique de la Thrace et de ses voisins entre le VI^e et le I^{er} siècle av. J.-C. (p. LIII- LX) suivi par un choix des principaux types, classé par ordre alphabétique d'Apollon à Zeus (p. LXI-LXV). Nous trouvons ensuite deux pages (LXVI-LXVII) réservées aux éta-



lons monétaires et aux dénominations qui circulaient en Thrace, en Scythie et en Taurique entre le VI^e siècle et le I^{er} siècle avant J.-C. Vient ensuite une page consacrée aux indices de rareté (p. LXVIII) que nous retrouvons dans chaque ouvrage. Puis nous trouvons la table des abréviations et la bibliographie liée à la Thrace, la Scythie et la Taurique (p. LXIX-LXXI).

Vient ensuite le catalogue (p. 1-326). Il débute par les monnaies de la Thrace entre le VI^e et le I^{er} siècle avant J.-C. (p. 1-228, n° 1121-1767) précédé par une carte de la région (Thrace et Macédoine avec la liste des ateliers monétaires (p. 2). La partie consacrée à la Thrace se décompose en plusieurs grandes parties qui occupent plus des deux tiers du catalogue. Le monnayage de chacune des cités d'Abdère à Zone est d'abord décrit (p.3-183, n° 1121 à 1668) puis, les monnayages des rois et dynastes (p. 184-229, n° 1669 à 1767). Ce premier chapitre est suivi par la description du monnayage de la Scythie et de la Taurique (p. 231-326, n° 1768 à 2122). À l'intérieur de cette partie, nous rencontrons d'abord le monnayage des cités de Dionysopolis à Tyras (p. 232-287, n°1768 à 1987) suivi des monnayages des rois Scythes et Géo-Daces (p. 288-309, n° 1988 à 2051 qui se termine par le monnayage de Koson). Enfin, ce volume s'achève avec le monnayage de la Chersonèse Taurique, région disputée aujourd'hui entre l'Ukraine et la Russie (p. 311-326, n° 2052 à 2122). Chaque titre est précédé d'une introduction historique de la cité suivie par un développement sur le monnayage lui-même. Le catalogue est toujours ordonné de la même manière avec d'abord le monnayage d'or ou d'électrum, suivi par l'argent et enfin le cuivre. Les dénominations sont classées par ordre décroissant.

Quatre index (p. 327-338) devenus habituels, permettront au lecteur de chercher et de se repérer sans oublier la table des matières en début d'ouvrage.

Le volume 3.2, consacré à la Thrace et ses voisins immédiats est un très beau livre qui arrive tout à fait à propos pour les fêtes afin d'offrir ou de se faire offrir un beau cadeau qui nous fera rêver et voyager. Nous avons en stock tous les volumes parus. Aussi profitez-en pour compléter votre collection avant la parution d'un prochain volume, le onzième qui sortira, si le rythme de parution reste aussi soutenu, en 2018.

Nous vous rappelons que vous ne trouverez dans ces ouvrages que les indices de rareté. Pour avoir des estimations en dollar, vous pourrez vous rendre directement sur le site dédié à la série sur www.greekcoin-values.com.

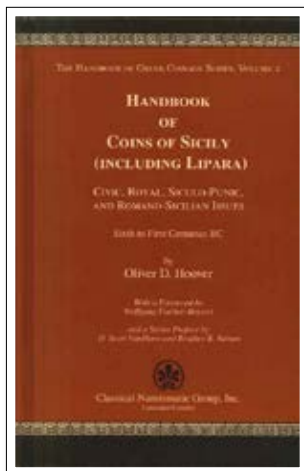
Laurent SCHMITT



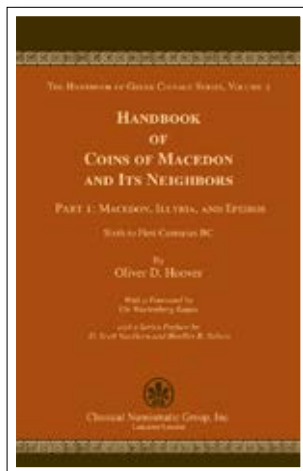
LE COIN DU LIBRAIRE

HANDBOOK OF GREEK COINAGE SERIES, VOLUME 3

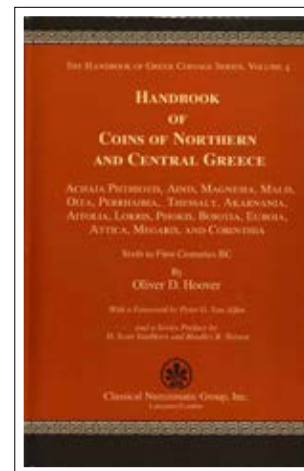
Autres ouvrages disponibles de la série au prix unique de 65€ le volume pour le moment sauf 3/1, 9 et 10 à 59€.



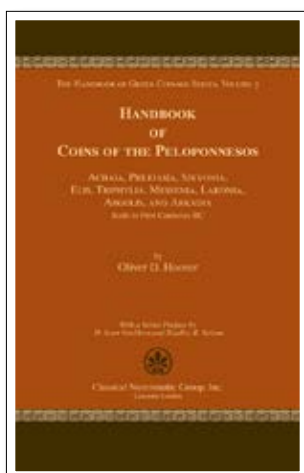
Vol. 2 Handbook of Coins of Sicily
(including Lipara)
Réf. Lh46 65€



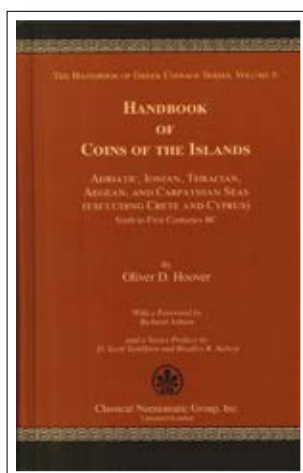
Vol. 3/1 Handbook of Coins
of Macedon and Its Neighbors
Réf. Lh49 65€



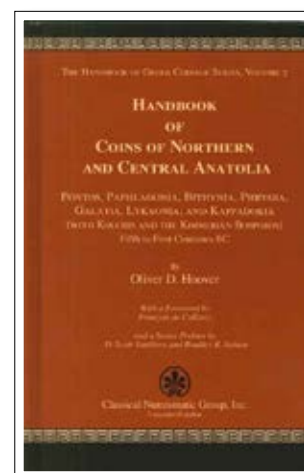
Vol. 4 Handbook of Coins
of Northern and Central Greece
Réf. Lh48 59€



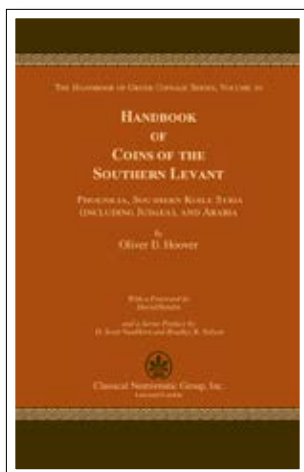
Vol. 5 Handbook of Coins
of the Peloponnesos
Réf. Lh44 65€



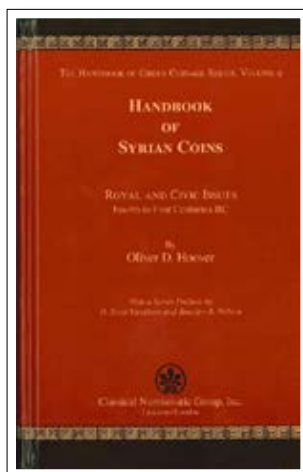
Vol. 6 Handbook of Coins
of the Islands
Réf. Lh43 65€



Vol. 7 Handbook of Coins
of Northern and Central Anatolia
Réf. Lh45 65€



Vol. 9 The Handbook of Coins
of the Southern Levant
Réf. Lh42 59€



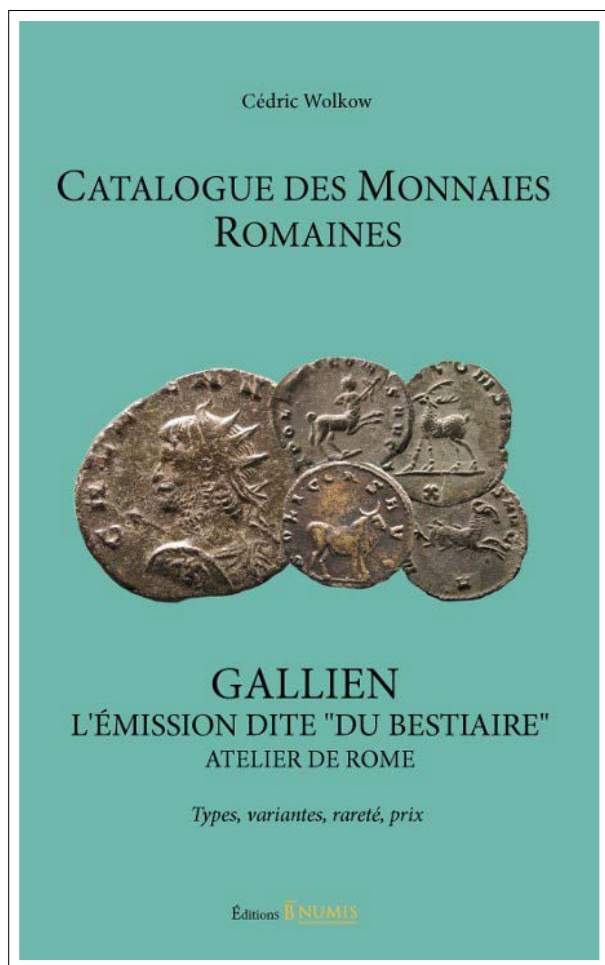
Vol. 10 Handbook of Syrian Coins
Réf. Lh41 59€



Vol. 12 Handbook of Coins
of Baktria and Ancient India
Réf. Lh47 65€

LE COIN DU LIBRAIRE

CATALOGUE DES MONNAIES ROMAINES



Cédric WOLKOW, *Catalogue des monnaies romaines, Gallien L'émission dite « du bestiaire » atelier de Rome. Types, variantes, rareté.* Besançon, 2017, (10,6 x 17,4 cm), 152 pages, illus. n&b dans le texte. **Code : LC162. Prix : 14,90 €.**

Ce petit ouvrage sans prétention est une bonne surprise qui arrive avec les fêtes. C'est aussi l'opuscule dont rêve tout collectionneur spécialisé : clair, simple et complet, il peut prendre place dans une poche, être emmené partout et permet de savoir très rapidement si vous possédez l'exemplaire que vous convoitez de l'émission dite du Bestiaire !

Après le sommaire, (p. 7), la préface de Jean-Marc Doyen sert aussi de propos liminaire historique au livre (p. 8-9), suivi de l'introduction de l'auteur (p. 10), de notes liminaires concernant la production illégale, les descriptions du catalogue et les variantes de revers, pour finir sur les marques d'officines.

Avant d'aller plus loin, il est peut-être nécessaire de rappeler que cette émission dite « du bestiaire » est la dernière de l'atelier de Rome en 267-268 pour le règne de Gallien (253-268). L'atelier de Rome fonctionne avec douze officines (numérotées de A à N en lettres grecques pour les neuf premières, X à XII en chiffres romains pour les trois dernières), pour Gallien et son épouse Salonine. C'est une émission très importante et, grâce à l'ouvrage de C. Wolkow, nous en découvrons toute la richesse et la variété. Pourquoi avons-nous cette appellation

du bestiaire ? Au revers de cette émission, des animaux, lionne, lion, panthère, taureau, sanglier, chèvre, antilope, cerf, biche, gazelle ou hippocampe sont représentés associés à des animaux mythiques comme Pégase, le griffon, le centaure ou le cryopompe.

Page 13 nous trouvons les abréviations ainsi que l'échelle de rareté de l'auteur de C+ à unique basé sur un inventaire de 10 500 antoniniens. Nous avons ensuite un guide de consultation (p. 14-15) en français et (p. 16-17) en anglais car cette émission, largement répandue, est collectionnée aussi par les anglo-saxons. Il vous faudra un petit temps d'adaptation avant de pouvoir jongler avec les classifications de l'auteur, mais une fois assimilées, elle vous permettront d'intercaler de nouvelles variantes si cela devait se produire. Les pages 18 à 24 sont très importantes, y sont dessinés les différents types de bustes qui se rencontrent pour cette émission avec le système de code Bastien que nous utilisons à Cgb.fr, mais aussi le code utilisé par les Britanniques dans la série Coin Hoards. Nous avons aussi les deux types différents de rubans (lemniques) qui se rencontrent pour l'émission du bestiaire. Enfin très important à la page 24, l'auteur nous fournit un tableau de correspondance pour les bustes entre le code Bastien, le code anglais et le code utilisé dans MIR de R. Göbl (autrichien) avec celui de l'auteur. Au total, vous trouvez 28 variétés pour les bustes.

Des pages 25 à 86, c'est le catalogue de l'émission classé alphabétiquement par types de revers, d'*Apollini cons avg* à *Soli cons avg* pour Gallien sans oublier *Ivnoni cons avg* pour Salonine, son épouse. Nous avons au total pour le bestiaire lui-même 31 possibilités principales pour les douze officines de l'atelier de Rome. Nous avons aussi deux légendes possibles : GALLIENS AVG et IMP GALLIENS AVG. Pour chaque type de revers, vous allez donc trouver les différents bustes qui y sont associés. L'auteur illustre aux pages 87-97 les différentes variantes de revers.

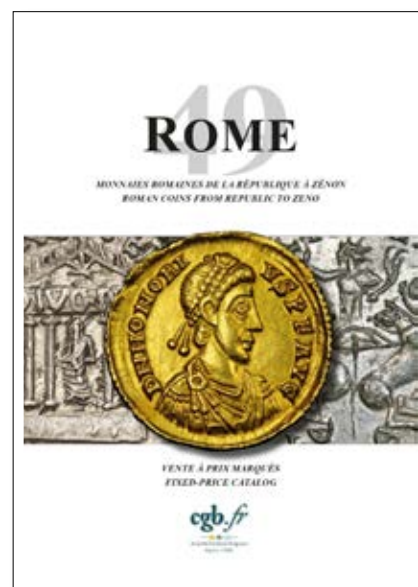
Nous avons ensuite les tables de référence avec les différents exemplaires et leur provenance (p. 99-106) suivies par les tables de correspondances entre le CMR (Wolkow) et le MIR et du MIR avec le CMR (p. 107-116). Au total, le CMR regroupe pour le moment 155 entrées individualisées. Une bibliographie des ouvrages principaux (p. 117-120) vient compléter l'ouvrage et précède 122 exemplaires photographiés à l'échelle 1,5 (p. 121-152).

Ce petit ouvrage va rendre service à de nombreux collectionneurs avertis et permettre de prendre conscience de l'intérêt et de la rareté de certaines pièces du bestiaire, souvent délaissées par certains collectionneurs, et peut-être susciter de nouvelles vocations pour une série iconographiquement riche et variée. Souhaitons enfin à son auteur un succès mérité. Nous attendons dans la même série d'autres émissions mythiques du monnayage romain.

Laurent SCHMITT



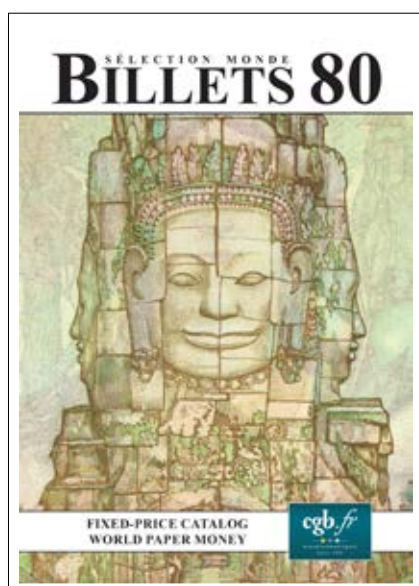
ROME 49

PREMIER CATALOGUE
DE L'ANNÉE 2018

ROME 49 arrive avec la nouvelle année et nos meilleurs voeux en vous souhaitant de nombreuses nouvelles monnaies romaines choisies sur Cgb.fr pour enrichir votre collection. Encore une fois, avec *ROME 49*, vous aurez le choix avec plus de 1 300 monnaies sur 240 pages de la République Romaine à Zénon avec un panel de prix compris entre 20 et 7 500 €. Sur cet ensemble, plus de la moitié des pièces ont des prix inférieur ou égal à 150 €. Avec près de la moitié du catalogue comprenant de nouvelles monnaies et près de 200 monnaies avec de nouveaux prix, vous avez un très bel outil à placer sous le sapin. Ce catalogue vous accompagnera pendant toute la première partie de l'année 2018 en attendant les surprises que nous vous préparons pour *ROME 50*.

« ANNUS MMXVIII TIBI SIT FAUSTUS FELIX FORTUNATUSQUE »

Laurent SCHMITT



Nous vous invitons à découvrir notre nouveau catalogue de billets : *Billets 80*, sélection Monde. Vous trouverez plus de 1 700 billets proposés à la vente dans ce catalogue. De l'Afghanistan au Vietnam, en passant par les États-Unis, vous trouverez de très nombreux pays représentés ; de quoi, nous l'espérons, satisfaire chaque collectionneur ! En feuilletant *Billets 80* vous parcourrez l'évolution des billets au travers des pays du monde entier, au travers des continents, au fil du temps.

Tous les billets du catalogue sont classés par ordre alphabétique du pays, puis par référence croissante. Tous les types sont illustrés, accompagnés de leur référence à sept chiffres ; vous permettant ainsi de chercher facilement le billet qui prendra place dans vos classeurs. Il s'agit d'un catalogue à prix marqués et la plupart des billets ne sont disponibles qu'en un seul exemplaire, alors ne tardez pas à chercher le billet qui manque à votre collection !

Nous espérons vivement que ce catalogue vous plaira. Nous vous conseillons de vous reporter au site internet www.cgb.fr sur lequel vous trouverez les descriptions et photographies agrandies recto et verso de chaque billet.

Pour ce faire, sur la page d'accueil du site, il vous suffit de reporter les sept chiffres de la référence du billet dans la case recherche située en haut au centre. Vous pouvez ainsi afficher le billet recherché et en vérifier sa disponibilité.

Pour être tenu informé des sorties, des nouveautés ou des mises en ligne exclusives, pensez à vous inscrire à nos mailing listes Billets Monde !

[Cliquez ici pour retrouver l'agenda de nos prochaines ventes.](#)

Claire VANDERVINCK



PPQ
65



PMG
25



COLLECTIONS DE MONNAIES GAULOISES EN BOUTIQUE...

En fin d'année, il convient parfois de faire les bilans... [la boutique gauloise](#), malgré un marché plus confidentiel que pour d'autres secteurs de la numismatique, se maintient assez bien. Même si nous n'avons fait qu'un seul catalogue [CELTIC](#) cette année, nous vous avons proposé régulièrement des nouveautés et les collectionneurs répondent toujours présents à ces occasions de se faire plaisir...



Cette année, nous aurons vendu plus de 1 200 monnaies gauloises, tous supports confondus (en boutique, en Live Auction, en Internet Auction et aussi en E-Auction). Nous proposons d'ailleurs [de plus en plus de monnaies dans ces ventes hebdomadaires](#), car de nombreux déposants nous demandent d'y intégrer leurs monnaies.



Mais il convient aussi de revenir sur des collections dispersées par [Cgb.fr](#) ces dernières années, dont il reste quelques exemplaires proposés en boutique. Voyons-en quelques-unes ;

- [Collection Pierre Gendre](#), avec de nombreuses provenances.
- [Collection M. S.](#), collection avec d'intéressantes provenances anciennes.
- [Collection G. G. \(1907-2002\)](#), collection généraliste.
- [Collection J. G. \(1933-2015\)](#), collection généraliste.
- [Collection R. Chevallier \(1922-2015\)](#), avec de nombreux lots.
- [Collection F. Lemoine \(1949-1997\)](#), dont certaines proposées en E-Auction.
- [Collection E. H. \(1922-2000\)](#), modeste collection locale.
- [Collection X. de Carcassonne](#), collection très régionaliste.
- [Collection Bigot de Rouen](#), avec quelques lots intéressants.
- [Collection J.-C. D.](#), dont certaines proposées en E-Auction.
- [Trésor d'Hennebont](#).

Certaines de ces collections ont eu leur propre chapitre dans un catalogue [CELTIC](#), d'autres ont été dispersées lors de mise à jour spéciales... Il ne s'agit bien entendu pas de monnaies de collections aussi prestigieuses et aussi anciennes que celle de [Zeno Apostolo](#), mais un *pedigree* reste un *pedigree* et nous ne saurions trop vous conseiller de favoriser ce genre de monnaies issues de collections constituées et publiées !



Si vous souhaitez faire évoluer votre collection et que vous envisagez de vous défaire de certaines monnaies (gauloises et mérovingiennes), je me tiens à votre disposition pour vous proposer le support le plus adapté à la vente de vos monnaies.

N'hésitez pas à m'envoyer un mail :

samuel@cgb.fr

Samuel GOUET



Nos utilisateurs
sont nos plus
belles pièces.
delcampe



Nouveau site prochainement : www.delcampe.net

Depuis vingt ans, nous travaillons à la rédaction d'un ouvrage consacré aux monnaies royales de Louis XIII à Louis XVI (1610-1793). Nous disposons d'une documentation de près de 400 000 photos d'archives permettant la publication détaillée de la plupart des monnaies de cette période. Si vous possédez des monnaies absentes des ouvrages de référence, nous serions ravis de vous fournir notre analyse et de les publier. N'hésitez pas à m'expédier [un courriel](#) avec la photo de la monnaie, son poids et son diamètre.

Arnaud CLAIRAND



LA PIÈCE DE 15 DENIERS DE LOUIS XIV, FRAPPÉE SUR FLAN RÉFORMÉ EN 1696 À BOURGES (Y)

Monsieur Pluskat nous avait signalé une pièce de 15 deniers de Louis XIV, frappée sur flan réformé en 1696 à Bourges (Y), absente des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Cette monnaie avait été proposée à la vente le 15 juillet 2015 sur le site Delcampe France par « Pflougue ». Nos recherches aux Archives nationales ne nous ont pas permis de trouver les chiffres de frappe des espèces de billon réformées en 1696 à Bourges.



LE LOUIS D'OR DIT « AUX HUIT L ET AUX INSIGNES » DE LOUIS XIV, FRAPPÉ SUR FLAN NEUF EN 1701 À TOULOUSE (M)

Monsieur Pluskat nous avait signalé un louis d'or dit « aux huit L et aux insignes » de Louis XIV, frappé sur flan neuf en 1701 à Toulouse (M) absent des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Cette monnaie a été proposée à la vente le 5 juillet 2015 sur ebay France par « pascalstaps » de Montpellier. D'après nos recherches aux Archives nationales, 14 louis ont été mis en boîte en 1701 à Toulouse.



LE DIXIÈME D'ÉCU DIT « AUX BRANCHES D'OLIVIER » DE LOUIS XV FRAPPÉ EN 1731 À LYON (D)

Monsieur Pluskat nous avait signalé en juin 2015 un dixième d'écu dit « aux branches d'olivier » de Louis XV frappé en 1731 à Lyon (D) proposée à la vente sur internet le 31 décembre 2009. Cette monnaie est totalement absente des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Nous avons toutefois signalé dans *Monnaies de Louis XV, le temps de la stabilité monétaire (1726-1774)*, Paris, 1996, p. 70, d'après nos recherches aux Archives nationales un chiffre de mise en boîte de 150 exemplaires.



LE CINQUIÈME D'ÉCU DIT « AUX BRANCHES D'OLIVIER » DE LOUIS XV, FRAPPÉ EN 1732 À NANTES (T)

Monsieur Pluskat nous avait signalé un cinquième d'écu dit « aux branches d'olivier » de Louis XV, frappé en 1732 à Nantes (T) non retrouvé dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Cette monnaie a été proposée à la vente le 12 juillet 2015 sur le site Delcampe France par le Comptoir des monnaies anciennes de Lille. D'après Frédéric Droulers, 9 759 cinquièmes d'écu ont été frappés en 1732 à Lille. Le chiffre que nous avons retrouvé est assez proche, avec 9 576 exemplaires.

Le poids monnayé fut de 1 311 marcs 1 once 1 denier 10 grains (320,9 kg), et 13 exemplaires ont été mis en boîte pour cette production. Ces monnaies furent mises en circulation suite à deux délivrances des 15 juillet et 31 décembre 1732.



LE HUITIÈME D'ÉCU DIT « À LA CROIX FLEURDELISÉE » DE LOUIS XIII FRAPPÉ EN 1615 À BAYONNE (L)

En juin 2015, M. Pluskat nous avait signalé un huitième d'écu dit « à la croix fleurdelisée » frappé en 1615 à Bayonne absent des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers qui aurait été frappé au type dit « à la croix fleuronnée ». Cette monnaie avait été proposée à la vente le 20 décembre 2009 sur internet par « legiox » de Buenos Aires (Argentine). D'après nos recherches aux Archives nationales, en 1615, l'atelier de Bayonne a frappé environ 120 229 quarts d'écu, chiffre comprenant des huitièmes d'écu. Le poids monnayé fut de 4771 marcs et pour cette production 261,5 exemplaires ont été mis en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 47 délivrances entre le 5 janvier et le 28 décembre 1615.



LA PIÈCE DE DIX SOLS DITE « AUX INSIGNES » DE LOUIS XIV FRAPPÉE EN 1707 À LILLE (W)

Dans la vente sur offres Monnaies 61, nous avons proposé sous le n° 476, une pièce de dix sols dite « aux insignes » de Louis XIV frappée en 1707 à Lille (W) signalée mais non retrouvée dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. D'après cet auteur, 448 667 pièces de dix sols ont été frappées en 1707 à Lille. D'après nos recherches aux Archives nationales, nous avons retrouvé le même chiffre de frappe. Le poids monnayé fut de 5647 marcs 6 onces 21 deniers (1382,3 kg) et 88 exemplaires ont été mis en boîte. Ces monnaies furent mises en circulation suite à 15 délivrances entre le 31 janvier et le 19 septembre 1707. Le cœur est le différent du graveur Claude François Hardy, pourvu à Fontainebleau le 19 octobre 1703, reçu par la Cour des monnaies le 23 novembre 1703 et installé en la Monnaie de Lille le 10 décembre 1703 ; il fut inhumé le 18 janvier 1721 à Saint-Pierre de Lille. L'étoile à cinq rais placée avant le millésime est le différent du maître Jean-Baptiste Baret ; il ne fut utilisé que de 1706 à 1708.



LE DIXIÈME D'ÉCU DIT « AUX TROIS COURONNES » DE LOUIS XIV FRAPPÉ EN 1710 À TROYES (V)

Monsieur Pluskat nous avait signalé un dixième d'écu dit « aux trois couronnes » de Louis XIV frappé en 1710 à Troyes (V) mentionné comme non retrouvé dans les différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Cette monnaie a été proposée à la vente sur ebay France le 28 avril 2015 par « cartinox ». D'après Frédéric Droulers, 9 725 exemplaires ont été frappés à Troyes en 1710. Nous avons retrouvé le même chiffre de frappe. Ces monnaies furent mises en circulation suite à une unique délivrance du 6 décembre 1710. Le poids monnayé fut de 121 marcs 4 onces (29,737 kg) et 4 exemplaires ont été mis en boîte.



LE DEMI-SOL DIT « À L'ÉCU » DE LOUIS XVI FRAPPÉ EN 1789 À METZ (AA)

Monsieur Pluskat nous avait signalé un demi-sol dit « à l'écu » de Louis XVI frappé en 1789 à Metz (AA) et absent des différentes éditions du *Répertoire* de Frédéric Droulers. Ce demi-sol a été proposée à la vente sur internet en décembre 2009. Nos recherches en archives n'ont pas permis de trouver les chiffres de frappe de ces espèces.



LE CONCOURS POUR L'EFFIGIE DE LOUIS XVIII

Après l'abdication de Napoléon le 6 avril 1814, Louis XVIII, frère de Louis XVI, est restauré roi de France. Louis XVIII débarque à Calais le 24 avril et arrivera à Paris le 3 mai.

Tiolier ne perd pas de temps pour renier l'Empereur et se rallier au nouveau roi. Il se précipite avec son fils au-devant de lui à Compiègne. Selon Jean-Marie Darnis, il n'est pas impossible que Talleyrand ait joué les intermédiaires pour cette rencontre. En tout cas « *Le roi est arrivé le 29 avril à Compiègne. Les modelés (des futures monnaies royales, effigie de droit et motifs de revers) seront exécutés en deux séances, les 29 et 30. Un mois après, non seulement les originaux de la pièce de 5 francs étaient achevés (maquette en cire) ; mais les coins de service sont prêts. Les premières monnaies seront frappées le 30 mai et onze jours après celles de 20 francs (or).* » [Archives Monnaie de Paris. Série G1]

Le 10 mai 1814, le type à l'effigie de Louis XVIII est créé par ordonnance.



5 francs Type Tiolier



20 francs Type Tiolier

Les Tiolier père et fils travaillent vite et la première délivrance de la 5 francs argent aura lieu dès le 30 mai 1814 et celle de la 20 francs Or sera en date du 11 juin 1814 (Registres SérieX. Ms°11 et 12).

Jean-Marie Darnis attribue la gravure de l'effigie de Louis XVIII à Nicolas-Pierre plutôt qu'à son père. Pour lui, le style même du graphisme permet de le penser. La signature à l'avvers de la 5 FRANCS est l'inscription TIOLIER F. sur la tranche du buste, tandis que celle à l'avvers de la 20 francs est TIOLIER en cursif. Le F sur la 5 francs est l'abréviation FECIT (*fait par* en latin) et non fils.

Les gravures des Tiolier produisent un type imparfait qui manifestement ne satisfait pas complètement les autorités. Aussi dès le 17 juin 1814, le ministre des Finances demande à l'Administration des Monnaies la préparation d'un « *concours pour la gravure des monnaies [qui], en excitant l'émulation de tous les graveurs en médaille, fournirait les matrices les plus parfaites que nous puissions obtenir dans l'état actuel de cet art : ces matrices seraient achetées par l'administration, et il ne serait rien changé à l'organisation actuelle* » [Archives Monnaie de Paris. Série G. Concours Louis XVIII.]. Le concours sera officiellement lancé le 2 août 1814 :

« *L'intention de Sa Majesté étant que ses monnaies aient toute la perfection que les progrès des arts permettent de leur donner, elle a jugé que le plus sûr moyen d'atteindre ce but, était d'ouvrir un*

concours qui, en excitant l'émulation des artistes, leur laisserait le temps nécessaire pour mûrir leurs idées et développer leurs talents. Les aspirants aux prix se feront connaître, avant le 1 septembre prochain, par l'inscription de leurs noms et domicile ; savoir, à Paris, au Secrétariat de l'Administration générale des monnaies ; et dans les départements, à l'hôtel des monnaies le plus près du lieu de leur résidence. Il leur sera remis, lors de l'inscription, une instruction relative aux conditions exigées pour la forme, les dimensions, le type, le relief des empreintes et les légendes.

Les concurrents remettront, avant le 15 décembre au plus tard, à l'administration générale, les matrices, poinçons et coins qu'ils croiront pouvoir proposer, tant pour la pièce d'or de quarante francs, que pour celle d'argent de cinq francs.

Les pièces admises au concours seront frappées en présence d'un jury qui sera nommé par le ministre et secrétaire d'Etat des Finances, après la clôture du concours ; et l'administration générale dressera procès-verbal des épreuves et opérations du jury.

L'artiste dont l'ouvrage sera jugé le plus parfait, recevra, pour prix de ce travail, la somme de 10,000 francs pour chaque pièce ; et son nom ou son différent sera conservé sur les matrices de sa composition.

L'artiste dont l'ouvrage aura été préféré pour la pièce de quarante francs, sera chargé de graver les pièces de vingt francs.

L'artiste dont l'ouvrage aura été préféré pour la pièce de cinq francs, sera chargé de graver les pièces de deux francs, un franc et cinquante centimes.

La valeur de ces matrices sera payée séparément et en sus du prix réglé ci-dessus.

Dans tous les cas, les artistes qui auront travaillé pour le concours, ne pourront garder ni retenir ; même après le jugement, aucune des pièces qu'ils auront présentées, ou seulement préparées et commencées, quand même le travail n'en serait pas terminé. Il leur en sera délivré, s'ils le désirent, de simple cliché sur étain. Toute personne qui, sans s'être fait inscrire pour le concours, serait trouvée posséder des pièces ou instruments propres à la fabrication des monnaies, sera poursuivie suivant la rigueur des lois.

Approuvé par son Exc. le ministre et secrétaire d'Etat des Finances, le 2 août 1814.

signé le Baron Louis.

Les administrateurs généraux des Monnaies : Signé GUITON, SIVARD et MONGEZ. »

L'ouverture du concours contrarie fortement les Tiolier qui réagissent :

« *L'idée des concours en général a pris naissance à cette époque désastreuse, où, sous le spacieux prétexte de tout réformer, se cachait l'intention de tout détruire, et l'expérience a prouvé que loin d'en retirer les avantages qu'on s'en était promis, aucun perfectionnement n'en est résulté pour les diverses parties auxquelles on les avait appliqués.*

Le système des concours a un grave inconvénient, celui d'ôter au monarque le droit de choisir pour les parties auxquelles ces concours sont appliqués, les hommes qui par des études approfondies de ces parties y ont acquis plus d'aptitudes, et d'ouvrir les voies à l'arbitraire et à l'intrigue.

Relativement à la gravure des monnaies on s'est imaginé, par des concours, atteindre le but en faisant choix d'artistes dont l'habileté dans le maniement du burin et la pureté du dessin, fussent les garants de leurs succès dans la partie monétaire.

Sans doute ces qualités réunies constituent le mérite de la gravure en médailles ; mais celle qui a pour objet les monnaies exige, outre ces avantages, une étude particulière et en quelque sorte, tout à fait opposée.

En effet le graveur en médailles est libre de donner à son sujet un relief indéterminé, chaque pièce ne devant recevoir son empreinte qu'en multipliant les coups de balancier jusqu'à sa parfaite confection.

LE CONCOURS POUR L'EFFIGIE DE LOUIS XVIII

Il n'en est point ainsi de la gravure des monnaies. Celle-ci est assujettie à une surface absolument plate, les pièces devant venir au balancier d'un seul coup et s'empiler exactement ; or, le burin devant offrir à l'œil une saillie qui n'existe pas, il s'en suit que la gène du bas relief doit, sinon nuire à la ressemblance, au moins la rendre difficile.

Une condition non moins essentielle dans la gravure monétaire est d'être faite de manière à se reproduire à l'infini, sans que la parfaite identité puisse éprouver la moindre altération.

Ce travail exige de grandes recherches, un choix particulier de moyens, une aptitude propre à l'objet : on ne parvient au but qu'après de longues tentatives, des essais multipliés et de grandes difficultés ramenées.

Il est à remarquer que le graveur général, seul chargé de produire les types originaux, est aussi le seul qui doive posséder, on pourrait le dire, le secret de cette gravure particulière.

Or, un des inconvénients d'un concours, est, en appelant divers artistes de tous les coins de France, de les immiscer à la fois dans ce secret de leur donner connaissance des procédés pratiques et manipulatifs de la fabrication des coins, et conséquemment, en dévoilant ces moyens à tous ceux que la fixation du choix écarte après le concours, de jeter dans la société des idées dont peuvent résulter de funestes abus.

Il est encore à observer que les degrés de perfectionnement qu'ont reçu des monnaies depuis douze ans n'est dû à aucun résultat de concours ; mais bien à une étude de plus de 30 années dans cette partie à laquelle s'est livré le graveur général actuel.

L'objet du concours maintenant proposé, paraît être de rectifier les nouveaux types monétaires. Cette rectification est en effet à délivrer ; mais en considérant la promptitude avec laquelle ces types ont été produits, on sera forcé de reconnaître que le défaut de temps a seul nécessité cette notification. Une exposition rapide des circonstances suffira pour le démontrer. Le roi est arrivé le 29 avril à Compiègne. Le modelé a été fait en deux séances les 29 et 30. Un mois après, non seulement les originaux de la pièce de 5 francs étaient terminés : mais encore les coins. Les premières pièces ont été frappées le 30 mai, et onze jours après celle de 20 francs.

L'empressement qu'on avait en France de voir sur les monnaies le portrait de Sa Majesté (dont personne n'a nié la ressemblance) et le besoin impérieux d'arrêter la sortie de plusieurs millions en lingots d'or et d'argent, ont été pour le graveur général de puissants motifs d'accélérer son travail.

On ne peut déterminer précisément la quantité de lingots d'or et d'argent qui seraient sortis du royaume si la fabrication monétaire n'eût été accélérée ; mais on est certain qu'il existait pour plus de quarante millions de lingots d'or, et 20 millions de lingots d'argent, qui se trouvaient stagnant dans les mains des propriétaires à Paris seulement.

Les changeurs avaient épuisé toutes leurs ressources pour échanger les espèces de monnaies des puissances alliées, qu'ils avaient fondues afin de s'assurer positivement du titre.

La pénurie des espèces en circulation était telle, que la banque de France est venue au secours des changeurs et autres particuliers, en leur délivrant des espèces monnayées contre des lingots en dépôt.

De leur côté les monnaies des départements demandaient avec instances à l'administration des monnaies de les mettre à même de fabriquer ; le commerce étant dans la même pénurie qu'à Paris.

Il est aisé de juger que ces considérations ont empêché le graveur général de donner à ce travail les degrés de perfectionnement qu'on pouvait attendre, et qu'il sentait lui-même qu'on avait droit d'exiger ; mais l'objet qu'il avait en vue une fois rempli par la circulation actuelle des premières espèces, il lui serait facile de chercher à suppléer à ce qui peut manquer à son travail, en retouchant ses originaux et les amenant au point d'étude et de fini dont ils ont besoin.

L'effet de ces retouches s'apercevrait lors du renouvellement des coins qui doit avoir lieu vers la fin de l'année pour la fabrication des espèces de 1815.

L'intervalle qui serait employé à ces nouveaux coins serait plus court encore et consommerait moins de temps qu'il n'en faudrait pour se servir des originaux que produirait un concours, si l'on considère le temps nécessaire aux dispositions des candidats et au travail de l'artiste, en faveur duquel les suffrages du jury se porteraient.

Il ne faut pas perdre de vue que le résultat du dernier concours a produit seulement les originaux pour les pièces de 40 francs, 20 francs et 5 francs que ceux des espèces divisionnaires ont été faits par le graveur général et que ce fonctionnaire n'a rien à redouter du jugement que prononcerait l'impartialité à cet égard. » L'administration n'entendra pas ces arguments et, durant le mois d'août, 18 graveurs s'inscriront pour concourir : Gayrard, Droz, Dubois, Brenet, Gatteaux, Andrieu, Caunois, Tiolier (Nicolas-Pierre le fils du graveur général Pierre-Joseph Tiolier), Duvivier (le neveu de l'ancien graveur), Michaut, Jacques, Heurtheaux, Veillard, Saunier, Montagny, Juramy, Babouot, Guinet.

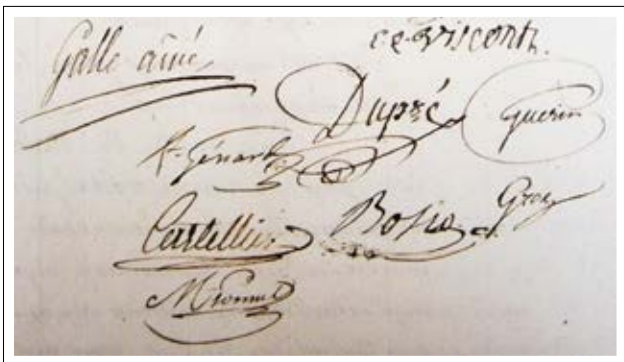
À la demande de plusieurs graveurs, le délai initial fixé au 15 décembre 1814 pour la remise des ouvrages sera repoussé une première fois au 15 janvier 1815 puis finalement au 31 janvier.

Le 31 janvier, 11 graveurs sur les 18 inscrits en août, remettent leurs poinçons, matrices et coins. Il s'agit de : Gayrard, Droz, Dubois, Brenet, Gatteaux, Andrieu, Tiolier, Michaut, Jacques, Heurtheaux et Montagny. Chaque concurrent doit également fournir une liste de 9 personnes qu'il souhaiterait avoir dans le jury. Les 3 personnalités ayant le plus de suffrages sont désignées membres du jury. Les 6 autres le seront par le ministre des Finances et l'administration des Monnaies. Montagny oubliera de fournir sa liste et les votes des concurrents se répartiront ainsi :

Votes	Noms
8	Dupré graveur
7	Gerard peintre membre de l'Institut
6	Visconti membre de l'Institut
5	Le Baron Denon directeur du musée membre de l'Institut
4	Bosio graveur et sculpteur
3	Gros peintre, Genffroy graveur
2	Cartelier sculpteur membre de l'Institut, Mionnet conservateur du cabinet des médailles, Galle graveur, Regnault peintre membre de l'Institut, Taunay peintre, Lemot sculpteur, Gêror peintre, Augustin peintre, Dejoux statuaire membre de l'Institut, Robin peintre, Jaley graveur
1	Percier architecte, Boudon sculpteur, Callamav sculpteur, Grivot antiquaire, Delauneel, Valois sculpteur, Quatremère membre de l'Institut, Guerin peintre, Lecomte statuaire, Bridan statuaire, Bellanger architecte, Le Breton membre de la classe des belles lettres de l'Institut, Taunay sculpteur, Girodet peintre, Menageot peintre, Rolland sculpteur, Mollard administrateur du conservatoire des arts, David peintre membre de l'Institut, Berwick graveur, Lemarquis de Paroy, Barbier peintre, Dessenne sculpteur, Calais peintre, Massard graveur, Prudhon peintre, Gosselin membre de l'Institut, De fenelon secrétaire de S. M., Laitier sculpteur

LE CONCOURS POUR L'EFFIGIE DE LOUIS XVIII

Les trois membres du jury choisis par les concurrents sont donc Dupré, Gérard et Visconti. Le ministre des Finances et l'Administration des monnaies complètent le jury le 24 février avec : Bosio (sculpteur et graveur), Galle (graveur), Mionnet (employé au cabinet des médailles de la bibliothèque du Roi), Cartellier (sculpteur), Guérin (peintre) et Girodet (peintre). Girodet malade sera remplacé par Gros (peintre).



Signatures des membres du jury

Certains candidats, Brenet et Droz, n'ont pas fourni les poinçons et matrices mais seulement des coins. Bien que ne s'étant pas soumis aux prescriptions du concours, ils ne sont pour autant pas disqualifiés. Droz n'avait fourni le 31 janvier que des coins de la 5 francs, arguant le fait d'avoir été malade, il est autorisé à fournir ceux de la 40 francs avant la séance de frappe des épreuves fixée au 6 mars.

	5 FRANCS	40 FRANCS
Andrieu		
Brenet		
Dubois	1 coin de tête et 1 coin de revers <i>Frappes non retrouvées</i>	Ne concourt pas pour la 40 Francs
Droz	 <i>Copyright Monnaie d'Antan</i> 2 coins de tête et 2 coins de revers	

Gatteaux	 <i>Copyright Heritage</i>	 <i>Copyright Heritage</i>
Gayard	 <i>Exemplaire non signé attribué à Gayard Exemplaire BNF, illustration V. Guilloteau</i>	Ne concourt pas pour la 40 Francs
Heurtheaux		Ne concourt pas pour la 40 Francs
Jacques	 <i>Copyright Monnaie d'Antan</i>	Ne concourt pas pour la 40 Francs
Michaut	 <i>© www.egb.fr MONNAIES XVIII</i>	Ne concourt pas dans un premier temps pour la 40 francs
Montagny	 <i>Exemplaire sans signature attribué à Montagny, illustré par V. Guilloteau. Dans les archives on trouve que la livraison de 2 poinçons de têtes pour Montagny, ce qui laisse un doute sur cet exemplaire</i>	Ne concourt pas pour la 40 Francs
Tiolier	 <i>1 coin de tête et 3 revers</i>	 <i>2 coins de tête et 1 revers</i>

À noter que la 5 francs de Trebuchet ne correspond pas à une épreuve du concours car Trébuchet ne participa pas au concours. Il s'agit d'un essai apocryphe.



Pièce de 5 Francs gravée par TREBUCHET

Le 9 mars, le jury se réunit pour analyser les épreuves du concours. Voici un extrait du procès-verbal de cette séance :

« *Procédant à l'examen des ouvrages, et après avoir apprécié toutes les parties du travail, MM. les membres du jury ont délibéré sur la question de savoir s'il y avait lieu ou non à adjuger le prix. Il a été décidé qu'il serait fait sur cette question un scrutin écrit et par oui ou non. M. Mongez doyen d'âge a été invité à vouloir bien recevoir les bulletins et à en faire le dépouillement. Le résultat de ce dépouillement a donné deux voix pour l'affirmative et sept pour la négative en conséquence : Le jury a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à décerner de prix. Un second scrutin a été également ouvert sous la question de savoir s'il y aurait des mentions honorables. Les bulletins recueillis et dépouillés comme ci-dessus ont été à l'unanimité pour l'affirmative. Il a été fait un scrutin de liste pour connaître ceux des concurrents qui auraient mérité d'être mentionnés honorablement.*

Par le résultat du scrutin M. Michaux a obtenu un suffrage unanime, de même que M. Droz. M. Andrieu cinq voix, M. Brenet quatre, M. Tiolier trois et M. Gatteaux trois. Les autres concurrents inscrits n'en ont obtenu aucune.

Le jury a déclaré que M.M. Michaux, Droz et Andrieu seraient mentionnés honorablement. M. M. les jurés ayant décidé à la majorité de six voix contre trois que le nombre des mentions honorables ne serait pas augmenté, il a été fait un dernier tour de scrutin pour déterminer comment seraient classées dans le procès-verbal les mentions honorables. M. Michaux ayant réuni six voix, M. Droz une et deux bulletins pour l'égalité ayant été annulés, il a été arrêté que M. Michaux serait inscrit le premier, M. Droz le second et M. Andrieu le troisième. »

Le 13 mars, le jury se réunit de nouveau pour établir les changements souhaités aux monnaies ayant obtenu les mentions honorables afin d'en adresser un procès-verbal au ministre des Finances. Les commentaires sur les différentes pièces sont les suivantes :

Pièce de cinq francs de Michaut.	« La tête du roi laisse quelque chose à désirer. 1° L'air de la tête est trop sévère, quelque retouche à l'œil donnerait un air plus doux à la physionomie. 2° Le pli qui est indiqué dans le col donne un engoncement qui nuit à la noblesse. 3° Sur le revers. Les deux bandelettes qui lient les deux branches d'oliviers devraient être un peu différemment agencées pour qu'elles ne se confondissent pas avec les chiffres de l'époque. »
----------------------------------	---

LE CONCOURS POUR L'EFFIGIE DE LOUIS XVIII

Pièce de quarante francs de Droz.	« C'est cette pièce que le jury a eu particulièrement en vue en lui décernant à l'unanimité la mention honorable. 1° La tête du roi est fort ressemblante, on y désirerait plus de fermeté et plus de style surtout dans la chevelure trop mollement traitée. Le type a trop de relief et sous ce rapport il ne convient pas à la fabrication des monnaies ; l'expérience a prouvé que les pièces frappées de ce coin s'empilaient difficilement. »
Pièces d'Andrieu	« La tête du roi est peu ressemblante : l'expression des sourcils n'est point dans le caractère de sa physionomie, la chevelure est disposée d'une manière peu convenable à l'effigie du souverain. »

Des remarques plus générales très intéressantes sont également présentes dans ce procès-verbal :

« *Sur les médailles des roi grecs et sur celles des Empereurs romains, que l'on peut regarder comme des modèles quant au style et au caractère, tantôt on voit la tête avec le col nu, tantôt une partie du buste plus ou moins grande et fort souvent ornée d'une draperie.*

D'après cette considération le jury ne croit pas devoir déterminer lequel des deux systèmes doit être suivi pour la monnaie du roi : L'un et l'autre étant également bon. Il pense que l'on pourrait même adopter l'un pour la pièce de quarante francs et l'autre pour la pièce de cinq francs mais il est d'avis que la tête du roi ne doit pas être couronnée ; la couronne royale est au haut des armoiries : les couronnes d'olivier et de chêne feraient équivoque avec la couronne de lauriers.

Le buste du roi ne doit être drapé que du manteau royal, ou d'une chlamyde arrangée dans le bon goût des médailles antiques. Il ne faut pas le représenter dans un habit à collet ou à épaulettes : cette espèce d'ajustement donne à l'effigie des princes un air trop commun.

Pour le revers, le jury pense que le meilleur système est celui qu'a suivi M. Tiolier dont les revers, qui n'ont d'autre légende que le chiffre et la lettre F sont très satisfaisants.

Le revers où l'écusson est plein, blasonné, est préférable ; comme celui qui exprime le mieux un bouclier. Dans les légendes le mot pièce semble superflu.

La valeur exprimée en chiffre vaut encore mieux, qu'exprimée en toutes lettres. Beaucoup de personnes qui ne savent pas lire connaissent néanmoins les chiffres : l'aspect du revers plus simple, par cela même devient plus beau.

On a remarqué d'ailleurs que la simplicité des types augmente la difficulté des falsifications.

Le jury n'a rien à observer sur la légende du côté de la tête, il n'est pas choqué de la réunion des deux langues, une pour les légendes qui sont en français, l'autre pour la tranche où les mots sont latins. Cette dernière n'est point liée avec les légendes des deux côtés : elle peut être considérée comme une épigraphe, qui ne se présente pas sur les types, mais qu'il faut aller chercher sur les bords. Elle est là, comme une citation d'un texte latin se lirait dans un écrit en langue française.

Le jury désire que pour les caractères des légendes on imite les modèles que nous a laissés le célèbre Warin. »

LE CONCOURS POUR L'EFFIGIE DE LOUIS XVIII

La conclusion du procès-verbal est dure sur le niveau du concours : « *L'intention de S.M. était que ses monnaies aient toutes la perfection que le progrès des arts permet de leur donner, le jury a vu avec regret que dans le nombre des concurrents ne se trouvaient pas quelques graveurs qui par leurs talents comme lui auraient donné le droit d'espérer quelque chose de plus accompli que tous ce qui a été soumis au concours...* »

Mais le projet est arrêté net car Napoléon est revenu de l'Île d'Elbe et les Cent-Jours démarrent le 20 mars. Le 22 juin, après la déroute du 18 juin de Napoléon à Waterloo, Louis XVIII retrouve son trône.

Le 18 juillet le ministre des Finances peut enfin prendre en compte le procès-verbal du 13 mars et il écrit à l'Administration des Monnaies : « *J'adopte l'opinion du jury sur la préférence due aux ouvrages de M. Droz, pour l'or, et de M. Michaut pour l'argent. Je regrette avec le jury que nous n'ayons pas obtenu une plus grande perfection de travail ; cependant le résultat du concours est assez satisfaisant, pour que nous ne nous exposions pas aux écus d'or et aux autres inconvénients d'un nouveau concours, qui ne nous donnerait peut-être pas des résultats préférables. Nous pouvons d'ailleurs espérer que les artistes mentionnés honorablement peuvent en retouchant leurs ouvrages et en profitant des observations du jury, ajouter à leur mérite. Par ces motifs, je vous autorise à mander M.M. Droz et Michaut, à leur déclarer que j'adopte leurs ouvrages celui de M. Droz pour l'or, celui de M. Michaut pour l'argent, pour leur remettre les coins et poinçons qu'ils ont fournis en leur recommandant de les retoucher avec le plus grand soin en se conformant aux observations du jury et à compléter les matrices, poinçons et coussinets nécessaires pour pouvoir procéder le plus promptement possible à la multiplication des coins et à la fabrication des monnaies.*

L'écusson du revers, doit être conforme au programme, et tel que M. Michaut l'a exécuté ; M. Droz en fournira un pareil pour l'or.

Dès que l'un ou l'autre de ces deux graveurs vous aura remis son ouvrage retouché et complété, vous en ferez tirer de nouvelles épreuves et vous me les transmettez avec votre rapport.

Vous ferez connaître à M.M. Droz et Michaut que je me réserve de leur décerner tout ou partie du prix promis par le programme en raison du nouveau degré de perfectionnement qu'ils auront donné à leur ouvrage et aux coins des pièces de 20 francs et des pièces de deux francs, d'un franc, et de cinquante centimes. Dont ils doivent être également chargés conformément au programme. Cependant comme la fabrication ne doit pas être suspendue, vous pouvez la faire commencer avec les poinçons et les coins qui étaient en usage avant le 20 mars, en ayant soin de ne pas les multiplier au-delà du besoin du temps nécessaires à MM. Droz et Michaut pour mettre les leurs en état de servir à la fabrication. »

Michaut et Droz travaillent alors à leurs améliorations. Tio-lier, en sa qualité de graveur général, est consulté par l'Administration des Monnaies sur la 5 francs de Michaut. Outre les lettres de la légende qu'il trouve trop grandes et se rapprochant trop de la tête, sa préoccupation pour l'av-ers concerne essentiellement la signature : « *Le parafé de la signature qui se trouve sous les bustes se prolonge en un fil tellement délicat qu'il est impossible qu'il ne s'égrené pas vers les poinçons portant la totalité du type, en sorte qu'il faudrait rebuter un poinçon à chaque fois que l'égrènement aurait lieu, les dimensions de cette signature ne permettent pas de la rengrener isolément sur le coin, à l'aide*

de la (???) comme on le fait pour les lettres des légendes. Il me semblerait plus convenable que le nom fut placé dans l'épaisseur du buste. L'administration l'avait jugé ainsi au 15 thermidor an 12. »

Pour le revers Tio-lier remarque : « *Du côté du revers, il ne se trouve pas assez d'espace pour placer les différents. Par suite de sa délibération du 20 messidor an XI, l'administration avait réglé que les différents variables seraient placés sur les coins portant le millésime afin que le graveur n'en est qu'un à tremper lors des demandes qui lui seraient faites et qu'il se trouvât toujours un coin propre à servir dans toutes les monnaies et pour toutes les années, mesure qui tiens à accélérer le travail.*

Je crois devoir vous faire observer, Messieurs, que l'écu n'est pas d'azur jusqu'au bord, mais bien entouré d'un filet, ce qui s'écarte de la règle établie à l'égard des rois de France qui seuls portent les armes pleines. »



Avant les remarques
de Tio-lier
(exemplaire Musée
Carnavalet)



Après les remarques
de Tio-lier et sans
le différent de Tio-lier



Après les remarques
de Tio-lier et avec
le différent de Tio-lier

Les lettres de la légende trop grandes et se rapprochant trop de la tête sont diminuées. Et la signature de Michaut est simplifiée et réduite.

Il répond également dans cette lettre à la demande qui lui a été faite de substituer sa signature habituelle de graveur (T cursif) par un différent.

« *Quant au différent que vous m'invitez à substituer à la lettre T. J'ai l'honneur, Messieurs, de vous observer*

1° que votre lettre du 15 thermidor an 12 en m'indiquant l'endroit où devait être placés sur les poinçons le nom de M. Brenet porte textuellement : Vous pourrez ajouter au bas la lettre initiale du votre

et 2° que le choix des marques particulières connues sous les noms de différents est tellement arbitraire, que si des directeurs de monnaies ont adopté divers signes, tels qu'une feuille, une fleur, un caducée ceux des monnaies de La Rochelle, de Marseille, et de Toulouse ont choisi les lettres initiales de leurs noms.

Je ne puis donc me persuader, Messieurs, que vous veuillez m'ôtez la même faculté, et il me serait trop pénible de voir, par cette interdiction s'effacer à la fois de votre souvenir l'empressement que j'ai mis à hâter l'émission des monnaies actuelles, et les soins que j'ai apportés dans toutes les parties tentantes au perfectionnement de la fabrication. Quelque soient d'ailleurs vos intentions, vous me trouverez constamment disposé à m'y conformer. »

Malgré ses arguments, il sera contraint de substituer son T habituel par une tête de cheval :



Un coup de théâtre intervient courant octobre. Alors que l'on pensait définitivement arrêté que Droz serait en charge des monnaies d'or et Michaut des monnaies d'argent, Michaut annonce qu'il avait projeté au moment du concours de faire une pièce de 40 francs or mais qu'il n'avait pas terminé ce

LE CONCOURS

POUR L'EFFIGIE
DE LOUIS XVIII

projet pour la remise qui avait été fixée au 31 janvier 1815. À l'époque, il dit ne pas avoir été au courant du délai qui avait permis à Droz de livrer le sien le 6 mars ! Il annonce que depuis il a terminé le sien et qu'il demande que l'on puisse examiner du coup le sien.

Dans un livret de souvenirs du graveur Michaut, rédigé par son fils, document transmis par sa descendante Catherine Roucairol, nous en apprenons plus sur ce coup de théâtre :

« ... mon Père reçut du Ministre l'invitation de se rendre à son cabinet : Pourquoi M^r Michaut n'avez-vous pas fait la pièce de 40 frs ? Dit le Baron Louis... »

Monseigneur c'est que doutant beaucoup du succès il m'a semblé que c'était assez d'en risquer une.

M^r le Roi désire que vous graviez la pièce d'or : elle sera jugée avec celle qui a eu le prix..... »

Ainsi dans une lettre datée du 23 octobre, le ministre des Finances écrit à l'administration des Monnaies : « Si le prix avait été accordé, la décision serait définitive, mais le jury a formellement déclaré qu'aucun des concurrents n'avait mérité le prix, et s'est borné à indiquer le travail qui lui paraissait préférable. Notre objet devant être de nous fournir la gravure la plus parfaite qu'il serait possible, je ne crois pas devoir repousser un nouvel essai, qui peut nous rapprocher du but que le jury a déclaré n'avoir point été atteint. Par ces motifs j'ai autorisé le S. Michaut à déposer à l'administration des monnaies, son travail pour la pièce de 40 Francs, et je vous charge de le transmettre au jury. ».

Projet de Michaut pour la 40 francs



Essai en argent de Michaut sans la tête de cheval de Tiolier dans un état incroyable montrant qu'il a été mis en circulation !



Essai de Michaut possédant le différent de Tiolier

Le 24 octobre, le jury se réunit pour voir si les changements demandés lors du résultat du concours ont été effectués par les candidats et examiner de plus le projet de 40 francs de Michaut. L'administration des Monnaies met sous les yeux des membres du jury :

« 1) une collection de pièces tant en or qu'en argent frappées avec le plus grand soin pour pouvoir juger du mérite de la gravure.

2) une collection de pièces frappées comme il est d'usage pour la fabrication des monnaies, pour qu'ils puissent déterminer si l'on peut obtenir des coins tirés des matrices et poinçons déposés par les artistes, une monnaie belle et durable ».

Procédant ensuite à l'examen, il a été reconnu pour la pièce de 5 francs et à l'unanimité que M. Michaut s'était en tout point conformé à ce qui lui avait été indiqué par le jury sur les défauts qui existaient dans la gravure de la tête. Le jury a en conséquence adopté le travail de cet artiste, à la charge cependant de faire disparaître quelques légères imperfections qui consistent :

1° à adoucir la proéminence ronde des muscles de l'épaule, particulièrement sur le devant. Telle qu'elle est, elle ressemble plus à la tête de l'épaule qu'au pli du trapèze.

2° à supprimer le paraphe et rapprocher son nom de la tête comme dans la pièce soumise au concours.

3° à faire disparaître le trait du sourcil trop prolongé sur le front enfin, à changer sur le revers les deux bouts de ruban qui se trouvent trop près du millésime.

Pour la pièce d'or de Droz, le jury trouve que la tête manque encore de style et de fermeté, et que « l'œil est un peu trop fermé, le sourcil semble s'appesantir dessus... »

La pièce d'or de Michaut est jugée se ressentir de la précipitation avec laquelle elle a été établie et le jury aurait aimé que la tête ressemblât plus parfaitement à celle de la pièce d'argent ! Le jury décide d'octroyer aux concurrents un délai fixé au 13 novembre pour prendre en compte ces remarques et remettre leurs ouvrages afin de permettre au jury de trancher sur le choix de la monnaie d'or. Le jury se réunit le 18 novembre. Droz a subi une cassure de son coin mais fournit néanmoins deux exemplaires en étain avant la cassure. Le jury considère que ces exemplaires sont suffisants pour leur permettre de juger et procède au vote. Le résultat du scrutin a donné cinq voix pour la pièce de M. Michaut et trois pour celle de M. Droz. Le jury a en conséquence adopté la pièce d'or de M. Michaut.



Photographie de Michaut : seul portrait connu de lui

Le seul portrait du graveur Auguste François Michaut, le gagnant du Concours, ne reflète pas sa jeunesse au moment du Concours. Il n'a que 29 ans face à des graveurs très expérimentés dont notamment Droz et ses 69 ans. De formation sculpteur, avec des maîtres comme Jean-Guillaume Moitte et François-Frédéric Lemot, Michaut s'est tourné ensuite, pour

LE CONCOURS POUR L'EFFIGIE DE LOUIS XVIII

des raisons de santé, vers la gravure en médailles, et il devient élève d'André Galle.

Lors du vote final d'attribution il n'y eut que 8 votes car on peut noter dans le jury l'absence de Galle. Droz avait écrit au préalable au ministre des Finances pour se plaindre de la partialité de Galle. On trouve également dans les papiers de Tiolier dans les archives de la Monnaie de Paris conservées à Savigny-le-Temple, un étrange passage où Tiolier considère que Galle est l'auteur du revers de la gravure de Louis XVIII ! Il parle même d'aveux de Michaut et Galle... Grâce à des papiers personnels de Michaut mis en lumière par Catherine Roucairol, une de ses descendantes, nous en apprenons plus sur ce qui s'est passé.

« Le Concours était ouvert depuis déjà trois semaines sans que le graveur Galle ait voulu y prendre part. Un jour que mon Père venait prendre ses conseils, il y trouva M. Lemot : ces M.M. le félicitaient de ses rapides progrès dans le métier de la gravure, et le S^r Galle lui dit :

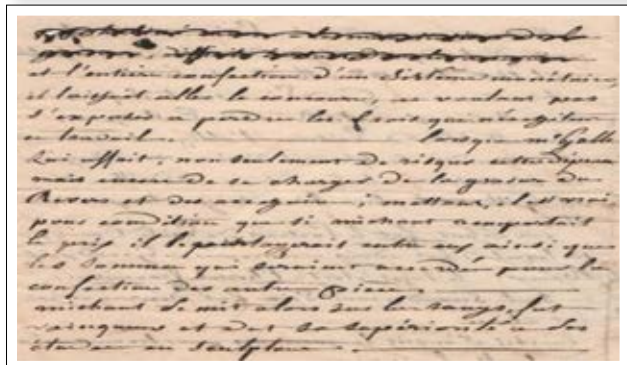
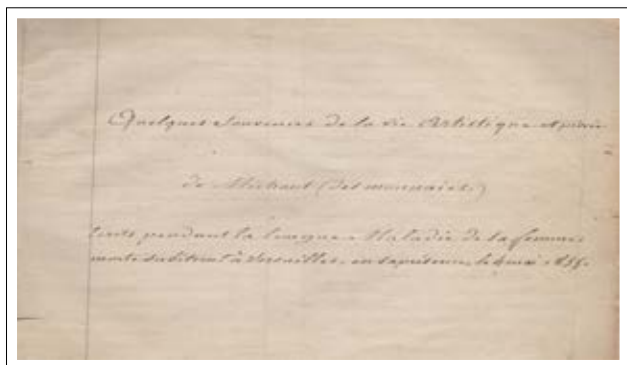
- je suis sûr que si vous aviez concouru vous auriez le prix

-J'en doute fort lui fut-il répondu car non seulement il faut faire le portrait du Roi mais encore le revers et tous les accessoires, métier auquel je suis bien peu habile encore.

-Bah ! fit Galle ce n'est rien ... je me charge de tout ça... faites seulement la tête.... Vous l'emportez sur tous les concurrents et nous partageons l'argent !!!

Mon père, après avoir consulté du regard M^r Lemot son maître, consentit ce marché ; obtint des séances du roi et modela d'après lui le Portrait en cire qui lui servit à graver l'effigie de la pièce de 5 francs, tandis que le S^r Galle confectionnait le revers et les accessoires... »

Dans une autre lettre détenue par sa descendante, il est également précisé que Galle avançait les frais.



Documents communiqués par Catherine Roucairol descendante de Michaut

Le 12 janvier 1817, le ministre des Finances accordera un paiement global de 39 280 francs à Michaut pour ses différentes fournitures. Perdant malheureusement, Droz réclamera une indemnité de 10 000 francs. Il obtint finalement une compensation de 3 000 francs pour tous ses efforts.

Le 9 décembre 1815, une ordonnance peut enfin entériner le nouveau type.

Les remises des matrices et poinçons originaux, par Michaut, des différentes faciales vont s'étaler dans le temps:

- Le 5 décembre 1815, ceux de la 5 francs
- Le 26 janvier 1816, ceux de la 40 francs
- Le 10 avril 1816, ceux de la 20 francs
- Le 17 juillet 1816, ceux de la 1 franc
- Le 30 août 1816, ceux de la ½ franc
- Le 17 septembre 1816, ceux de la 2 francs

Durant cette période, Michaut et Galle travaillent sur ces ustensiles dans le même atelier (celui de Galle) : « Pendant tout le cours de ces travaux à deux il y eut bien quelques velléités, quelques essais du graveur Galle pour faire tourner au profit de son amour propre cette association qu'il n'avait proposé d'abord que comme résultat pécuniaire ; ainsi par exemple, comme ces travaux se faisaient dans son cabinet, mon père travaillant à son même établi, le S^r Galle profitait de son absence, plaçait devant lui l'effigie et laissait croire à ceux qui venaient le visiter, qu'il s'en occupait : ce manège lui fut rapporté par plusieurs visiteurs. » .

L'effigie de Louis XVIII par Michaut sera considérée par les critiques d'art du 19^e siècle comme un véritable chef-d'œuvre et demeure pour nous, numismates, l'une des plus belles monnaies françaises réalisées. Il conviendra néanmoins d'attribuer désormais la paternité du revers de cette monnaie à Galle. Ce revers qui sera conservé pour la monnaie de Charles X. L'effigie sur les monnaies de quart de franc de Louis XVIII ne sera pas l'œuvre de Michaut. Ce dernier s'étant engagé auprès de la Monnaie de Hollande, c'est Tiolier qui s'en chargea et put remettre, à cette occasion, son T cursif sous l'effigie.

Philippe THÉRET

ADF N°481

unionetforce@free.fr

Les retranscriptions du dossier G1 sur le Concours Monétaire de Louis XVIII ont été réalisées par Stéphane Monneau ADF N°566.

RÉFÉRENCES

- Darnis Jean-Marie, « Nicolas-Pierre Tiolier (1784-1843), Graveur Général des Monnaies de France. » *Revue du Club français de la médaille*, Bulletin n°59/60. Paris, 2^e trimestre 1978, pp 140-141.
- Note de Pierre-Joseph Tiolier dans un rapport sur le « concours des espèces monétaires » Ms in-fol de quatre pages (Arch Monnaie, série G, dossier Concours Monétaire Louis XVIII)
- Dossier Série G1 traitant du Concours Monétaire de Louis XVIII.
- Registres des délivrances. Monnaie de Paris, Série X. Ms°11 et 12
- Livrets de « quelques souvenirs de la vie artistique et privée de Michaut » rédigé par son fils. Documents transmis par sa descendante Catherine Roucairol.



auction web-based software
numismatic media network

www.bidinside.com

catalogues de ventes
ventes aux enchères
live bidding

LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE

MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE

ET AUTRES DANS LE MONDE

HOLLANDE (SUITE DES MISES À JOUR)

MÉDAILLES RELATIVES AU MARIAGE

Page 458, **Argent**. Ø : 74 mm, p : 36,6 g.

Trouée. Vers 1655. **A : Daar Twee Trouw Harten Syn in Een SietMen De Haat En Twist Vertreen.** (Où sont deux cœurs fidèles ensemble, on voit fouler aux pieds la haine et la querelle). Sous un soleil rayonnant un couple, assis, de face, mais leurs têtes tournées l'une vers l'autre, une chaîne enserrant leurs deux cous tient un cœur entre leurs deux mains droites. À côté de l'épouse une vigne portant des grappes, à leurs pieds plusieurs serpents.

R : De Eendracht Van Het Huwelyck Baert Winst Van d'Aart En T'Hemelryck. (L'harmonie du mariage produit du profit de la terre et du royaume des cieux).

Assis, de face, un personnage féminin tient dans sa main gauche un rameau d'olivier et brandit de sa main droite une coupe pleine de fruits au-dessus d'un pot contenant un aloès. De l'autre côté un oiseau est perché sur une corne d'abondance renversée.



Page 458, **Bronze coulé**. Ø : 66,5 mm,

p : 51,1 g. Percée de deux trous très réguliers en partie supérieure.

Vers 1655. **A : LIEFDE • EN • VREDE • TROV • MEDE • IS • MIN • WENSCHEN • WAT • GODT • TE • SAMEN • VOGHT • EN • SCHEIDEN • GEEN • MENSEN *** (Amour et Paix avec fidélité, c'est mon désir ; les hommes ne séparent pas ce que Dieu joint ensemble). Un couple de part et d'autre des fonds baptismaux se serre la main droite au-dessus tandis qu'un ange les surplombant leur verse de l'eau bénite.

R : + PIERAMIS • DOOR • LIEFDE • DOOT • GEBLEVEN • TISBE • DOOR • LIFDE • HET • SELFDE • GEKREGEN • ANDRIS • RVTS • ZOON * (Piéramis est mort par Amour ; Tisbé a reçu la même chose par Amour. Andris, fils de Ruth). Pyramus et Thisbé près de la tombe de Nimus à l'ombre du mûrier. (tiré de la mythologie grecque).



ISLAM

Rappel de la page 462 : Sous ce titre sont regroupés tous les objets trouvés portant des inscriptions en langue arabe et dont le pays utilisateur n'a pu être identifié, certains paraissent d'ailleurs avoir été utilisés dans plusieurs pays.

Denier (?) à épouser. **Laiton doré**, Ø = 16 mm, p = 0,9 g.

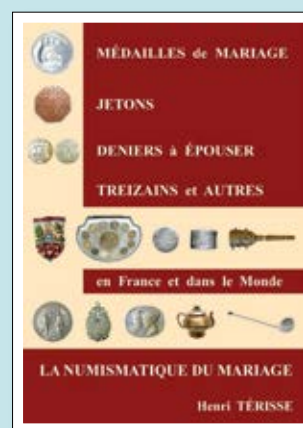
A : FELICITATIONS.

R : Deux chandeliers garnis de rameaux fleuris entourent un miroir.

(Revers très voisin de celui du denier iranien page 462).



Rappel : Ø = image agrandie, Ø = image échelle 1, Ø = image réduite



La publication des mises à jour fait suite à la parution de l'ouvrage de Monsieur Henri Têrisse, intitulé *La Numismatique du Mariage*. Ouvrage indispensable et actuellement à la vente sur CGB.

Réf. ln86

75€

LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE

MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE ET AUTRES DANS LE MONDE

ITALIE

MÉDAILLES HISTORIQUES

Mariage de Humbert de Savoie (futur Humbert II) et de Marie-José de Belgique
le 8 janvier 1930 dans la chapelle Pauline au Palais du Quirinal à Rome.

Page 463, **Bronze argenté**. Ø : 32 mm, p : 18,1 g.

A : HVMB-A-SAB-PEDEM-PRIN-MARIA-IO-S-BELG-PRIN-O
Leurs bustes à gauche. Au -dessous ; **ED RVBINO / F. / SACCHI-NI MILANO**

R : Sous un couronne royale leurs armes accolées. Au-dessous : ROMA / VIII DIE IAN- / MCMXXX. Tout autour une bordure de lacs d'amour.



LUXEMBOURG

MÉDAILLES HISTORIQUES

40 ans de mariage (noces d'émeraude) de Joséphine Charlotte de Belgique (fille aînée du futur Léopold III)
avec le prince Jean grand duc héritier du Luxembourg le 9 avril 1993 au Luxembourg.

Page 467, **Bronze**. Ø : 70 mm, p : 132,1 g.

A : JEAN ET JOSEPHINE-CHARLOTTE
40 ANS DE MARIAGE. Leurs bustes à gauche.
Signé : GC (?).

R : GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG.
Sous les armes couronnées du Luxembourg :
1953 - 1993.



MEXIQUE

(Première médaille répertoriée dans ce pays)

Page 468, **Métal blanc de composition indéterminée**. Ø : 15,5 mm, p : 1,8 g. **A : Un couple de mariés, côte à côte, de face devant une église.**

R : RECUERDO MATRIMONIAL (Souvenir de mariage). Au-dessus de deux rameaux en sautoir noués avec un nœud de ruban décoratif, deux mains serrées en signe de foi. En arrière-plan sous la foi, un cœur. Au-dessus une croix rayonnante.



NORVEGE

15^e anniversaire de mariage du prince héritier Haakon de Norvège et de Mutte-Marit Tjessem Ho(phi)iby
qui fut titrée altesse royale Mutte-Marit de Norvège le 25 août 2001.

Page 470, **Cuivre**. Ø : 32 mm, p : 14,4 g.

A : HAAGON OG METTE - MARIT - 25 AUGUST 2001 - Leurs têtes
nues accolées à gauche. Signé : OH (Hansen).

R : ARMA PRINCIPIS HEREDITARII NORVEGIAE .
Armes de la Norvège.



LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE

MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE ET AUTRES DANS LE MONDE

PEROU

Mariage de Guillermo Eckhart et de Maria J Pastor le 15 mai 1886 à Lima.

Page 470, **Argent**. Ø : 25,5 mm, p : 9,6g. (avec en « garniture un papillon formé de fils argentés et une couronne en fil doré torsadé », non représenté ici). **A** : Médaille en forme d'écu où se retrouve le motif classique des cultures hispaniques : devant un prêtre, au centre l'épouse passe l'alliance au doigt de l'époux. De part et d'autre, les parrains. Au lieu d'un cercle perlé il y a tout autour un entourage avec des rosaces et des points alternés, motif que l'on retrouve agrandi à l'exergue.

R : GUILLERMO ECKHART / MARIA.J.PASTOR / LIMA MAYO 15 1886/ **trait**/ PADRINOS TRANSITO / SOTOMAYOR / DE PASTOR / .Y. / EMILIO / .SANZ.



PORTUGAL

Noces d'or d'Albano Martins Coelho Lima et de son épouse Maria née de Belem Abreu en 1967.

Page 472, **Bronze**. Ø : 55,5 mm, p : 99,5g.

A : 1917. **BODAS-DE-OURO. MATRIMONIAI** (Noces d'or). 1967. Leurs bustes accolés à gauche. Signé : H. Moreira.

R : À l'intérieur d'une couronne formée de deux brins de laurier en sautoir : **HOMENAGEM / DOS / TRABALHADORES / DA S.T.A.C.L. AO / FUNDADOR DA EMPRESA / E ESPOSA .- ALBANO / MARTINS COELHO LIMA / E DONA BELEM DE / ABREU LEITE / COELHO LIMA.** (Hommage à deux travailleurs de la S.T.A.C.L. AO le fondateur de l'entreprise Albano Martins Coelho Lima et son épouse née de Belem Abreu). **Au bas** : **INACIO.**



Noces d'argent de Maite et Angel César en 1993.

Page 472, **Bronze florentin**.

69,5 X 104,5 mm, p : 265g.

A : Un prêtre en habits sacerdotaux, au centre, unit un couple auréolé, vêtu à l'antique. L'époux, à droite, tient dans la main gauche une houlette de berger et de la droite passe l'anneau au doigt de l'épouse. De part et d'autre de nombreux participants, en arrière-plan une volée de marches devant un temple. Le motif central est le même que l'avvers des médailles N° 719 / 725 / 844 / 845 / 846 inspiré par les tableaux « Le Mariage de la Vierge » de RAPHAËL et de VAN LOO. **R** : **GRATIAS TIBI, DEUS, / GRATIAS TIBI.** (Dieu merci, merci à toi. **Maite y Angel César / MCMLXVIII - MCMXCIII.**



LA NUMISMATIQUE DU MARIAGE

MÉDAILLES / JETONS DE MARIAGE ET AUTRES DANS LE MONDE

RUSSIE

MÉDAILLES DE MARIAGE

Page 475, **Aluminium doré (?)**. Ø : 56 mm, p : 18,3 g.

A : Sous l'inscription : **AU JOUR DU MARIAGE**, deux anneaux entrelacés et trois tulipes.

R : **NOUS (vous) SOUHAITONS DU BONHEUR**. Champ libre pour attribution.



Page 475, **Cuivre (?)**. Ø : 59,5 mm, p : 43,5 g.

A : Un couple, face à face, de profil, en tenue de mariés, se regarde les yeux dans les yeux. L'avant-bras droit de l'épouse repose sur l'avant-bras gauche de l'époux. Autour d'eux un décor de branchages.

R : **LE BONHEUR DE L'AMOUR EST ESTIMABLE**.



Page 475, **Aluminium ou zamack finition bronze**.

Ø : 65 mm, p : 44 g.

A : Têtes accolées, à gauche d'un couple. L'épouse porte un diadème fleuri. Au-dessous : **AU JOUR DU MARIAGE**.

R : À côté d'une cordelette portant un cachet sur lequel est gravé : **LE CONSEIL ET L'AMOUR**.

Dans le champ : **CHOULGA / IGOR ET KATALIA / 1991**.



Page 475, **Aluminium ou zamack finition bronze**.

Ø : 65 mm, p : 42,6 g. Trouée.

A : **AU JOUR DU MARIAGE**. Un couple, face à face, de profil, se regarde les yeux dans les yeux. L'avant-bras droit de l'épouse repose sur l'avant-bras gauche de l'époux. Derrière eux un soleil rayonnant émerge à la ligne d'horizon.

R : **LE CONSEIL ET L'AMOUR**. Noms non traduits et date : **15/01/82**.



Page 475, **Bronze(?)**. Ø : 70 mm, p : 126,3 g.

A : Un couple, en tenue de mariage, de dos se dirige vers un soleil rayonnant, sur le côté un rameau de chêne. **R** : Sous une étoile surmontant deux anneaux un cartouche bordé de divers ornements avec au bas une inscription en ukrainien : **DESTIN HEUREUX**.

Au-dessous la faucille et le marteau

Les emblèmes communistes prennent ici la place qui dans les autres pays évoquent les religions.



Henri TERISSE

Certaines monnaies et épreuves provenant du fond [Auguste-François Michaut](#) sont proposées dans la [Live Auction de décembre 2017](#). Nous avons aussi le privilège de nous occuper de la dispersion d'une centaine de médailles (certaines banales, d'autres nettement plus intéressantes) conservées dans la famille du graveur depuis le XIX^e siècle.



Portrait présumé d'A.-F. Michaut.

Notons que nombre de ces médailles illustrent la page Wikipedia du graveur.

Particulièrement productive sous les rois Louis XVIII et Charles X (avec l'ensemble des monnaies d'or et d'argent émises sous leurs règnes), la carrière d'Auguste-François Michaut (né à Paris en 1786 et mort à Versailles en 1879) a tendance à s'essouffler sous le règne de Louis-Philippe. La dernière médaille réalisée par Michaut est censée dater de 1830 (mais une ébauche de médaille datée de 1834 permet de retarder la fin de sa carrière de graveur...).

Cette sélection est consacrée à ce roi, Louis-Philippe, avec entre autre une série d'épreuves en plomb ou d'électrotypes en cuivre, associées à [la Charte de 1830](#) qui fonde la monarchie de Juillet, nouveau régime issu des émeutes des 27, 28 et 29 juillet 1830, dites les *Trois Glorieuses*.



Aux médailles déjà proposées en boutique ([fme_412212](#) en bronze et [fme_367800](#) en zinc) viennent donc s'ajouter une [médaille de la Charte de 1830 pour l'accession de Louis-Philippe](#) ([fme_461558](#)), quatre exemplaires d'avers électrotypes de cette même médaille ainsi que deux épreuves uniface d'avers en plomb ([fme_461610](#) et [fme_461620](#)).

L'origine de ces objets, tout droit sortis de l'atelier de l'artiste leur donne un intérêt tout particulier ; ils illustrent diverses étapes du travail d'un graveur.



Deux moulages en sorte de pâte à modeler sont aussi proposés ; tous deux réalisés à partir d'un avers en creux de la médaille de la Charte de 1830 pour l'accession de Louis-Philippe.

Ils sont curieusement associés à la tête de René de Birague, Chancelier de France et à Catherine de Médicis. Les deux empreintes en cire ayant permis la réalisation de ces objets sont elles aussi disponibles :



Cinq médaillettes pour la visite de Louis-Philippe à Versailles, signées M. (pour notre graveur Michaut ?) sont aussi proposées. Faut-il rappeler les liens qui unissent notre graveur à la ville de Versailles... Sur ces médaillettes, le buste de Louis-Philippe repose sur une base inscrite « CHARTE / 9 AOÛT » tandis que le revers fait allusion à la revue de la garde nationale le 17 octobre 1830.



Médaillette pour la visite du Roi à Versailles le 17 octobre 1830.

Rappelons que suite à la Révolution de juillet 1830, le 29 juillet, La Fayette, âgé de 73 ans, fut nommé de nouveau à la tête de la [garde nationale](#). Il rétablit la garde nationale parisienne et accueillit Louis-Philippe I^{er} à l'Hôtel de ville de Paris le 31 juillet. Louis-Philippe passa en revue la garde nationale de Paris, forte de 60 000 hommes. Devant les acclamations des contribuables en armes, il s'écria, en embrassant La Fayette : « Cela vaut mieux pour moi que le sacre de Reims ! ». Cela souligne l'importance attachée à la milice bourgeoise du régime, garante de l'ordre public et de l'alliance de la monarchie de Juillet et des propriétaires. Le roi confia à La Fayette le commandement de toutes les gardes nationales. Elles furent réactivées dans toute la France pour mettre fin aux échauffourées.

Le nouveau roi réalisa vite le danger qu'il y avait, pour la monarchie, à dépendre d'une seule force pour assurer l'ordre public : il demanda au ministre de la Guerre, le maréchal Soult, de réorganiser sans tarder l'armée de ligne. Dès la fin de l'année il décida également de se débarrasser de La Fayette, trop peu fiable à ses yeux...

Deux autres médaillettes font référence à cette garde nationale, avec un même revers « LA GARDE VEILLE » associée à un [buste de Louis-Philippe](#) pour l'une et à [la Charte](#) pour l'autre.

MÉDAILLES DE L'ATELIER DU GRAVEUR MICHAUT...



Cet ensemble consacré à Louis-Philippe ne serait pas complet sans ces deux médailles plus neutres à l'effigie du roi ([fme_461561](#) et [fme_461580](#)) :



Et enfin cette [épreuve en plomb de 1834](#) dont nous n'avons pas retrouvé d'exemplaires en bronze : la légende est probablement de Michaut, rapidement gravée de sa main comme s'il s'agissait d'un brouillon ou d'un test de mise en page de la légende. Encore un émouvant témoignage d'atelier qui n'a probablement pas été suivi d'une production...

Il est intéressant de noter que la plupart des médailles de Louis-Philippe précitées ont été réalisées à partir du buste sculpté par [Jean-Jacques Pradier](#) (dit James Pradier) et conservé au Louvre. Auguste-François Michaut a d'ailleurs indiqué le nom du sculpteur sur la médaille de la Charte de 1830 pour l'accession de Louis-Philippe (sur la ligne d'exergue sous la tête du lion).



fme_461613 - Médaille de consécration du palais de Versailles - épreuve uniface en plomb, datée de 1834 et signée MICHAUT.



Louis-Philippe par Pradier. Musée du Louvre.

Samuel GOUET

OLIVIER GOUJON NUMISMATIQUE
CONSTRUISSONS ENSEMBLE VOTRE COLLECTION

VENTE et ACHAT (Estimations gratuites)

- Monnaies antiques, royales, modernes et étrangères
- Billets France et Monde
- Jetons, médailles, actions ...
- Nouveautés euros (Liste sur demande)

Découvrez notre site internet avec notre boutique en ligne :
www.ognumis.fr

Adresse du Magasin :
(Anciennement Panorama Numismatique)
4, rue des Panoramas - 75002 - PARIS
Tel : 01 42 33 38 31 - 06 18 36 37 60
Mail : ognumis@laposte.net

Métro : Bourse ou Grands Boulevards
Du Lundi au Vendredi
10h - 12h et
14h - 18h

SIREN 800 568 222
DEPUIS 2006 : COMPÉTENCE - SERVICE - DISCRETION

Les fiches de deux médailles proposées en boutique ont été mises à jour et complétées très récemment, après que trois exemplaires conservés au Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme nous aient été signalés.



fme_442238 Médaille d'Aaron avec l'arche de l'Alliance.

Inscription « PARIS 1827 » sur la tranche.



fme_442533 Médaille d'Aaron avec l'arche de l'Alliance.

Inscription « PARIS 1827 » sur la tranche.

Ce type avec Aaron appartient donc à une série d'au moins trois médailles avec **Aaron** (R/ avec l'arche de l'alliance), **Moïse** (R/ avec les tables de la loi) et **David** (R/ avec une Lyre) :



• **Médaille avec Aaron** barbu, vu de trois quarts à gauche, vêtu des ornements sacerdotaux : לדוגה והכ כהן (Aaron le grand prêtre) / arche de l'alliance, surmontée des deux chérubins : סכרבו סעה לא וידי תא ורהא אשיו (Aaron étendit ses mains vers le peuple et le bénit) et en bas, l'année.



• **Médaille avec Moïse** de profil portant une longue barbe : מיאבנה לכל ודא השמ (Moïse maître de tous les prophètes) /

Tables de la loi portant de chaque côté d'une couronne, assez anachronique.



• **Médaille avec David** de profil portant une barbe, coiffé d'une couronne à pointes, nouée sur ses cheveux ondulés : דוד לארשי קלמ ישי וב (David fils de Jéssé roi d'Israël) / Une lyre : יתדיח רונכב חתפא ינזא לשמכ הטא (J'emprunte la forme allégorique, j'inaugure par la lyre mes sentences).

Ces trois médailles du MAHJ sont des dépôts du Musée historique lorrain (Nancy) et proviennent de la collection Wiener n°1110-1112. La seule référence mentionnée est pour la médaille avec Aaron qui serait « *identique si l'on enlève l'inscription sur la tranche, à l'inventaire Cluny n° : Cl 12313* ».

La question se pose quant à l'origine de ces trois médailles datées de 1827 et gravées par Jean-Jacques BARRE, au milieu du règne de Charles X. Nous aimerions en savoir un peu plus. Pour quel(s) commanditaire(s) et à quelle occasion ces médailles ont-elles été réalisées ? La série se limite-t-elle à ces trois médailles ou en regroupe-t-elle plus ?

M^r Montagne C. ayant retrouvé les liens de l'article de E.A. Smith, « *The Aaron medal* » in *The Shekel* 24.3 (may-june 1991) sur notre médaille d'Aaron ainsi que celles de Moïse et David, nous vous les mettons à disposition ici. Il fait remarquer que l'auteur indique avoir contacté la Monnaie de Paris, puis le Musée d'art et d'Histoire du Judaïsme ainsi que la commission Française des Archives Juives, sans succès. Et c'est ainsi qu'il conclut son article :

« *we still do not know for whom these medals were commissioned* »...

En plus des trois exemplaires déposés au MAHJ, nous avons repéré quelques exemplaires de cette série passés en vente. Vous trouverez ci-dessous l'inventaire provisoire des exemplaires connus de cette série, avec les prix de vente :

• Pour Aaron (6 exemplaires) :

Collection Wiener n°1111, du musée de Nancy.

CNG Mail Bid Sale 79 - 17 septembre 2008, n° 1524 (320\$).

Meister & Sonntag Auktion 14 - 7 mai 2012, n° 1946 (160€).

Tradart - 18 December 2014, n° 485 (320€).

CGB.fr fme_442238 et fme_442533

MÉDAILLES JUDAÏQUES DE 1827 PAR J.-J. BARRE...

• Pour Moïse (5 exemplaires) :

Collection Wiener n°1110, du musée de Nancy.

Christoph Gärtner, Auction 38 - 10 octobre 2017, n° 5449 (100€)

Dr. Busso Peus Nachfolger, Auction 402 - 3 novembre 2010, n° 1953 (200€)

Dr. Busso Peus Nachfolger, Auction 411 - 31 octobre 2013, n° 1768 (invendu)

= Dr. Busso Peus Nachfolger, Auction 415 - 5 novembre 2015, n° 1142 (155€)

Sincona AG, Auction 6 - 23 mai 2012, n° 1069 (lot David + Moïse 400CHF)

• Pour David (6 exemplaires) :

Collection Wiener n°1112, du musée de Nancy.

Sincona AG, Auction 6 - 23 mai 2012, n° 1069 (lot David + Moïse 400CHF)

International Coin Exchange Ltd, Auction 7 - 17 mai 2014, n° 456 (invendu)

= International Coin Exchange Ltd, Auction 8 - 20 février 2015, n° 325 (280€)

Baldwin's, Spring Argentum Auction - 7 février 2015, n° 333 (60€)

International Coin Exchange Ltd, ICE-auction 5 - 20 octobre 2016, n° 168 (220€)

Dr. Busso Peus Nachfolger, Auction 418 - 2 novembre 2016, n° 1935 (100€)

Viennent s'ajouter les exemplaires de la BnF puisque selon les informations recueillies par Marie-Laure Le Brazidec « ces trois médailles sont inscrites dans le registre du dépôt légal à la date du 31 décembre 1827, sans aucune autre information que les personnages représentés : Moïse, Aaron et David. »

Donc vous avez des éléments de réponse, des références ou d'autres visuels... toute information sera la bienvenue et partagée sur ce blog.

Samuel GOUET



**TOUTES
VOS MONNAIES
SONT UNIQUES
PROTÉGEZ-LES !**

FLASHEZ !



TARIFS :

- **12€^{TTC}** Valeur monnaie inférieure à 1000€
- **24€^{TTC}** Valeur monnaie supérieure à 1001€

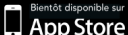
UN SERVICE UNIQUE :
AUTHENTIFICATIONS / GRADATIONS / PHOTOS HD.
NOMBREUSES INNOVATIONS TECHNIQUES.
ÉCHELLE DE SHELTON, GRADE DE 1 À 70.

MADE IN FRANCE

GENI
GRADATIONS & EXPERTISES
NUMISMATIQUES INTERNATIONALES

**SERVICES DE
GRADATIONS
ET D'EXPERTISES**

Bientôt disponible sur
 Google play

Bientôt disponible sur
 App Store

Application mobile
disponible en juillet



contact@geni.expert - Tel : 06.68.71.06.72

www.geni.expert

GENI

Selon Wikipedia, le mot « **poilu** » désignait aussi à l'époque dans le langage familier ou argotique quelqu'un de courageux, de viril (cf. par exemple l'expression plus ancienne « *un brave à trois poils* », que l'on trouve chez Molière, de même les expressions « *avoir du poil* » et « *avoir du poil aux yeux* » ou l'admiration portée à quelqu'un « *qui a du poil au ventre* ». Ce terme militaire datant de plus d'un siècle avant la Grande Guerre, « *désignait dans les casernes où il prédominait, l'élément parisien et faubourien, soit l'homme d'attaque qui n'a pas froid aux yeux, soit l'homme tout court* ».

Mais depuis 1914, dit Albert Dauzat qui étudiait l'étymologie et l'histoire des mots, le terme « poilu » désigne pour le civil « *le soldat combattant* » qui défend notre sol, par opposition à « *l'embusqué* ». Le port de la barbe et de la moustache par les soldats du front participa alors au vif succès que rencontra son emploi pour désigner familièrement le père, le mari, le fils, le frère qui se sacrifie pour les civils de l'arrière...

À la fin de 1914, la guerre de mouvement est devenue la « *guerre des tranchées* » - qui s'installe dans la durée et impose la mobilisation de l'ensemble de la société. Durant toute la période du conflit, les Français expriment leur solidarité avec ces combattants et les victimes de la guerre. Les « *marraines de guerre* » font parvenir des lettres, des photographies, des colis ou des cadeaux aux soldats du front afin de soutenir leur moral. Une des formes les plus spectaculaires de cette solidarité



fme_445964 - Médaille de la Journée du Puy-de-Dôme datée de 1916.

est constituée par les nombreuses « *journées nationales* » qui se déroulent dans toute la France. Celles-ci sont souvent à l'initiative d'organismes de secours ou du Parlement français et prennent la forme de quêtes, de tombolas ou de ventes publiques. Les thèmes des journées sont des plus variés : soutien aux troupes coloniales et à l'armée d'Afrique, aux blessés et aux hôpitaux... Ces initiatives sont popularisées grâce à des campagnes d'affiches destinées à stimuler la générosité des Français et auxquelles participent un nombre important d'artistes (Francisque Poulbot, Lucien Jonas...).

**L'affiche de propagande
est donc un outil de la guerre totale...
et la médaille n'y est pas étrangère !**



Affiche pour la Journée du Puy-de-Dôme, janvier 1916.



Affiche pour la Journée du Poilu, Noël 1915.

<http://87dit.canalblog.com/archives/2013/05/28/27270145.html>
<https://www.histoire-image.org/etudes/journee-poilu>
<http://www.archives18.fr/article.php?laref=686>

Samuel GOUET



**Vous voulez développer la numismatique
moderne française?**

**Vous voulez partager votre passion avec
d'autres collectionneurs?**

Vous voulez lutter contre les faux pour collectionneurs?

Vous voulez participer à l'élaboration du FRANC?

**Rejoignez nous à l'association des
Amis du Franc**

www.amisdufranc.org

Les Amis du Franc c'est :

- Plus de 3500 articles en ligne
- Un forum de discussion
- Le site Dupré
- Une newsletter

LE BILLET AU FIL... DU TEMPS PASSÉ



(format réel 184 x 85 mm)

« EL PRESIDENTE »

Ce billet de 5 pesos de 1889 pour le HONDURAS (capitale TEGUCIGALPA), qui n'a pas été mis en circulation, faisait partie de la célèbre collection de Georges THOMAS.

Je ne connais pas la raison officielle pour laquelle il n'a pas été

émis, mais, avec un peu d'humour, on peut imaginer que « EL PRESIDENTE » n'a pas souhaité apposer sa signature sous une aussi jolie paire de cornes.

Yves JÉRÉMIE

Le BILLETOPHILE du TEMPS PRÉSENT

PCGS ASSURE LA RENTABILITE MAXIMALE



Rentabilisez vos collections avec PCGS

SECURITE MAXIMALE

VALEUR MAXIMALE

RENTABILITE MAXIMALE

Toutes les monnaies et billets certifiés PCGS sont soutenus par la Garantie de Grade et d'Authenticité de PCGS, la meilleure sur le marché.

Cette assurance inspire confiance tant aux acheteurs qu'aux vendeurs. Il en résulte une rentabilité maximale aux propriétaires de monnaies de collection certifiées PCGS.

Vos monnaies et billets vous remercieront et le marché vous récompensera.

Pour plus d'information sur nos services, merci de contacter PCGS Service +33(0) 1 40 20 09 94, or email info@PCGSeurope.com.

www.PCGSeurope.com



©2016 Professional Coin Grading Service • A Division of Collectors Universe, Inc.

LES TRÉSORS DE LA LIVE AUCTION OU LES 7 BILLETS INCONTOUNABLES DU TRÉSOR POUR BIEN DÉBUTER L'ANNÉE 2018!

La prochaine **Live Auction** de Cgb.fr est en ligne depuis quelques heures ! La vente se déroulera le 2 janvier 2018 à partir de 14h00.

Comme toujours, avec l'abondance de choix, vos bordereaux vont s'avérer bien difficiles à constituer. Pour vous aider, j'ai donc sélectionné 7 billets « incontournables » de cette vente et qui méritent immanquablement toute votre attention.

Yann-Noël HÉNON



Lot #4180209 1000 francs marianne 1945 (VF.13.03) en état SUP. 20 exemplaires dans FBOW et seulement 10 exs pour la lettre 01H ! Estimation : entre 300 et 500 euros. à rentrer absolument en collection.



Lot #4180215 1000 francs drapeau 1944 (VF.22.01) en état TB, mais seulement 59 exemplaires dans l'inventaire FBOW. Estimation : entre 400 et 800 euros. À saisir !



Lot #4180219 10 francs Trésor 1947 (VF.30.01) en état Pr NEUF. 903 exemplaires dans l'inventaire FBOW, mais seulement 24 billets en parfait état ! Le prix pour ces petits billets en état NEUF... risque d'exploser dans avenir très proche ! Estimation : entre 100 et 200 euros.

Lot #4180207 1000 francs Algérie 1943 (VF.10.01) en état Pr TTB. 84 exemplaires dans FBOW. Estimation : entre 200 et 350 euros.



Lot #4180206 500 francs Algérie 1943 (VF.09.01) en état TB. 39 exemplaires dans FBOW. Estimation : entre 500 et 900 euros.



Lot #4180214 500 francs drapeau 1944 (VF.21.01) en état NEUF. 243 exemplaires dans FBOW, mais seulement 17 exs en état NEUF ! Estimation : entre 450 et 700 euros. Très rare dans cet état.



Lot #4180218 100 francs France 1945 (VF.25.12) en état TB. 17 exemplaires dans FBOW. Un billet très rare... avec un N° atypique. Estimation : entre 150 et 300 euros. à rentrer en collection.



Stack's Bowers Galleries Présente

La Vente aux enchères de NYINC en janvier 2018

11, 12, 13, 15 & 16 2018

Hôtel Grand Hyatt New York City

Vente aux enchères officielle de la Convention Numismatique Internationale de New York

Voici les monnaies qui font partie des plus attendues de la vente :



Denier, ND. Chelles Mint.
Pepin le Bref (the Short), King of
the Franks (754-68). NGC VF-35.



Royal d'Or, ND (1290).
Philip IV (1285-1314).
NGC EF-40.



Agnel d'Or, ND (1316).
Philip V (1316-22).
PCGS MS-62.



Aquitaine. Guyennois d'Or, ND.
La Rochelle Mint. Edward III
(1327-77). NGC EF-45.



Pavillon d'Or, ND.
Philip VI de Valois (1328-50).
NGC MS-65.



Ange d'Or, ND (1341).
Philip VI (1328-50).
NGC AU-55.



Aquitaine. Hardi d'Or, ND.
Charles (1468-74).
NGC MS-62.



2 Louis d'Or, 1716-S.
Reims Mint. Louis XV (1715-74).
PCGS AU-58.



Louis d'Or, 1755-A.
Paris Mint Louis XV (1715-74).
PCGS MS-64.



1/2 Louis d'Or, 1784-A.
Paris Mint. Louis XVI (1774-92).
NGC AU-58.



Louis d'Or, 1793-A.
Paris Mint. Louis XVI (1774-93).
NGC AU-55.



24 Livres, 1793-A. Paris Mint.
NGC MS-63.

Tous les lots sont visibles sur StacksBowers.com cliquer ici pour enchérir

Pour plus d'informations veuillez contacter

Maryna Synytsya de notre bureau parisien par mail : MSynytsya@stacksbowers.com

ou par téléphone au +33 6 14 32 31 77/ +33 1 83 79 02 03

800.458.4646 West Coast Office • 800.566.2580 East Coast Office
1231 E. Dyer Road, Suite 100, Santa Ana, CA 92705 • 949.253.0916
123 West 57th Street, New York, NY 10019 • 212.582.2580
Info@StacksBowers.com • StacksBowers.com

California • New York • New Hampshire • Hong Kong • Paris

SBP BN NYINC2018 171213

Stack's Bowers
GALLERIES

America's Oldest and Most Accomplished Rare Coin Auctioneer

L'ORIGINE D'UNE VIGNETTE DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE RETROUVÉE !

Dès les origines, la monnaie est intimement liée à l'art du portrait. Dans les cités grecques, il est vraisemblable que les graveurs pouvaient voir *in vivo* leurs souverains. Dans l'empire romain, à partir de l'époque de César, premier dirigeant autorisé à faire figurer son portrait sur les pièces, les graveurs étaient également confrontés à l'obligation de disposer d'une image pouvant servir de modèle, mais ils pouvaient désormais se trouver dans des ateliers très éloignés de l'*Urbs* : on peut imaginer l'utilisation de bustes, par exemple en cire, pour véhiculer au plus vite les traits d'un nouvel empereur, la numismatique gréco-romaine se caractérisant par son réalisme. Concernant les allégories, il semble au contraire évident que, de tous temps, elles aient reposé sur une grande part fantasmagorique, liée à l'imagination du graveur, mais aussi et surtout aux idéaux physiques d'une société : en numismatique papier, l'une des plus belles illustrations en est la série finlandaise des 50 à 1000 markkaa datés de 1922 à 1945, à juste titre très recherchée et représentant des groupes de personnages dénudés symbolisant la coopération entre êtres humains.

Pour les billets de banque des anciennes colonies françaises, on constate, dès les premières vignettes, que figure le plus

souvent au moins un élément lié directement au pays concerné. Ainsi, pour l'Algérie française, les plus largement partagés sont les filigranes, lion de Barbarie puis tête de femme voilée, mais les premiers 50 et 100F, adoptés au milieu du XIX^e siècle, présentent déjà une personnification de l'Algérie sous la forme d'un homme en tenue traditionnelle. On peut alors se demander où et comment, à la phase préparatoire d'un projet, les artistes trouvaient leur inspiration.

Une possibilité est le voyage initiatique ; cependant, pour Clément Serveau dont il sera question ici, et bien qu'il ait voyagé, son abondante production à destination de la quasi-totalité des colonies françaises rend caduque cette hypothèse. M'inspirant alors de ce qu'Eric Martin a montré sur son site consacré aux billets de l'AOF, je me suis demandé si, en ces temps « pré-télévisuels », une carte postale aurait pu servir de modèle. L'un des exemples les plus probants que j'ai trouvé concerne le portrait de la jeune fille qui a su plaire au point d'orner cinq types différents de l'Algérie-Tunisie :



THE BANKNOTE BOOK

SUBSCRIBE NOW!



Collectors everywhere agree,

"This catalog is vastly superior to the Standard Catalog of World Paper Money!"

The Banknote Book is an indispensable new catalog of world notes.

Each chapter includes detailed descriptions and background information, full-color images, and accurate valuations.

More than 145 country-specific chapters are currently available for purchase individually or by subscription.

www.BanknoteBook.com

L'ORIGINE D'UNE VIGNETTE DE LA BANQUE DE L'ALGÉRIE RETROUVÉE !

- le 5F « Jeune fille – grand format » daté de 1925 à 1941 et son dérivé, le 5F « Jeune fille – grand format – inversé », daté de 1941, sur lesquels ce portrait est le sujet principal ;

- le 500F « Liberté » daté de 1926 à 1942, sur lequel le portrait est annexe ;

- le 5F « Jeune fille – petit format » daté du 8/2/1944 et son dérivé, le 5F « Jeune fille – petit format – modifié », du 2/10/1944, sur lesquels le portrait est sujet principal mais simplifié.

Décrivons la vignette du chef de file, le 5F « Jeune fille – grand format », œuvre donc de Clément Serveau (son nom est inscrit au verso). Au recto, gravé par E. Deloche, elle représente, à droite, dans un cadre très travaillé évoquant un miroir ornemental, hexagonal à l'extérieur, polylobé à l'intérieur, le portrait d'une jeune fille maghrébine. Cette jeune fille est en tenue de fête, vêtue et coiffée de blanc, avec un voile dont les franges retombent de part et d'autre du cou (le port de ce voile est de motivation traditionnelle et ethnique, et non pas religieuse, laissant largement apparaître la chevelure sombre) ; elle est embellie de bijoux (boucles d'oreille et collier formé vraisemblablement de pièces de monnaie) et de maquillage, un large trait de khôl rehaussant le bas de l'œil et l'allongeant vers les tempes. Le reste du décor est non figuratif, dans les tons bleu, beige et orangé, jouant avec la place réservée aux différentes inscriptions légales et avec le cadre octogonal et perlé dévolu au filigrane.



Mes recherches me conduisent à penser que le modèle en est la carte 6319 des éditeurs Léon & Lévy (« LL »), de la série « Scènes et types », représentant une « Jeune femme arabe » (voir illustration) : s'il existe des différences (peut-être motivées pour contrer le droit d'auteur ?), la ressemblance est cependant frappante, et les nombreux petits détails concordants, comme la forme du menton et sa légère fossette, offrent une quasi-certitude au fait que cette carte a bien été la source d'inspiration de l'artiste. On notera, pour les numismates, que le collier de la jeune femme photographiée est constitué, en plus d'une main de Fatma, d'au moins une dizaine de pièces en or (20F ?), essentiellement de Napoléon III, montées et constituant peut-être la dot de cette personne aisée ; pour les cartophiles, cette carte, ici postée à Souss en 1908, semble très rare, puisque, lorsque je l'ai achetée sur Delcampe, elle était unique, sur 279 000 cartes d'Algérie (!), dont plus de 7000 ayant pour sujet une femme... Depuis, j'en ai cependant trouvé un autre exemplaire, mais de moindre intérêt cartophile car neuf et donc non posté.

Le verso du 5F, dans les mêmes teintes que le recto et gravé par Rita, représente, dans le port d'Alger, avec en fond le palais et le phare de l'Amirauté, une femme en abaya et niqab blancs, présentant de la main droite une large corbeille de fruits dans laquelle se reconnaissent des figues, des oranges, au moins un citron, des dattes en branche et peut-être du raisin. Je n'ai retrouvé ici de carte postale ni avec l'ensemble de la scène, ni avec une femme dans une mise similaire. En revanche, il existe de nombreuses cartes avec des « mauresques » dans cette tenue, dite « costume de ville », ainsi que de multiples vues du palais de l'Amirauté, sujet banal dont je présente tout de même ici un exemple ancien avec une carte postée en 1905, contemporaine de la précédente.

Claude Fayette, dans son article sur Clément Serveau, indiquait avoir acquis les archives de l'artiste et y avoir découvert une documentation hétéroclite : peut-être pourra-t-il alors nous indiquer si la carte postale à la jeune fille décrite ci-dessus y figure, ainsi que d'éventuelles études préliminaires pouvant confirmer la parenté que nous y voyons. Je le remercie par avance pour son avis sur cette hypothèse en lien avec le travail de l'artiste qui lui tient à cœur.

François VIRECOULON

BIBLIOGRAPHIE

- www.billetsaof.fr
- http://www.fayette-edition.com/article_10.php
- *Billets du Maghreb et du Levant (les)*, Maurice Muszynski & Maurice Kolsky, Ed. V. Gadoury, 2002.
- *Papier-Monnaie 18* (vente sur offres CGB) Algérie – Tunisie – Maroc, collection Maurice Kolsky, 2010.
- *Standard Catalog of World Paper Money*, 12^e édition, 2008.

Les collectionneurs préfèrent les PIÈCES FRANÇAISES NGC

Le plus grand service indépendant de certification de pièces au monde.

Depuis plus de 30 ans NGC fait figure d'autorité dans ce domaine.

Notre cohérence et nombre objectivité ainsi que la garantie d'authenticité nous permettent d'accroître en permanence le nombre de collectionneurs soumettant leurs monnaies à NGC.

Couvrant l'authenticité et l'évaluation, notre garantie est la plus complète de l'industrie.

Apprenez-en plus sur NGCcoin.fr



Les polymères d'archivage scellés par procédé sonique et extrêmement robustes offrent une protection stable de qualité utilisé par les musées les plus importants du monde

Transparent et résistant aux rayures, le support EdgeView® est un gage de visibilité et présentation sans égal

Toutes les informations de certification pertinentes et les images numériques sont consignées dans une base de données et accessibles 24/7 en ligne

L'analyse métallurgique à rayons X fluorescents permet de détecter les contrefaçons

Couvrant l'authenticité et l'évaluation notre garantie est la plus complète de l'industrie

Les filigranes, la micro-impression, les hologrammes fusionnés—et quelques autres astuces que nous ne dévoilerons pas—protègent contre la contrefaçon

 **NGC**[®]
Numismatic Guaranty Corporation

NGCcoin.fr | +49 89 255 47 545

Amérique Du Nord | Europe | Asie

NUMISMATIQUE EUROS ET ANTIQUITÉ

Derrière ce titre un peu accrocheur se cache une réalité très concrète. Les Antiquités grecque et romaine sont en effet des thèmes récurrents de la numismatique Euro que l'on retrouve aussi bien en monnaie circulante qu'en commémorative. La Grèce, bien entendu, fait fréquemment référence à ses racines antiques que ce soit avec la 1 Euro grecque circulante reprenant le dessin d'un tétradrachme d'Athènes à la chouette ou la 2 Euro grecque circulante dont le thème est la représentation de la scène mythologique de l'enlèvement d'Europe par Zeus transformé en taureau. Les Jeux Olympiques d'Athènes puis la Bataille de Marathon seront respectivement illustrés sur les 2 Euros commémoratives grecques en 2004 et 2010. 2017 ne fait pas exception à la règle avec l'émission des 2 Euros commémoratives grecque « Site archéologique de Philippos », et italienne « Bimillénaire de la mort de Tite-Live » (après la 2 Euro commémorative 2016 « 2200^e anniversaire de la mort du poète et dramaturge Plaute »).



Mais la Grèce et l'Italie ne sont pas les seules à mettre en avant leur patrimoine « antique », l'Autriche le fit également via sa célèbre série « Rome sur le Danube ». Celle-ci rappelait les



différentes cités et provinces romaines situées au bord du Danube (Carnuntum, Lauriacum, Brigantium...). Nous oublions certainement d'autres exemples de ces ponts franchis à travers le temps entre les monnaies Euro et les racines de l'histoire européenne mais ceux-ci en font toute la richesse.



Marielle LEBLANC

cgb.fr

***Toute l'équipe de CGB Numismatique Paris
vous souhaite
de belles et joyeuses fêtes de fin d'année
et vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2018***

